

Les rues et places de Lattes

Stratigraphie, fonction et évolution des voies publiques

par Denis Lebeau

1. Introduction

L'étude de la voirie a fréquemment rebuté les archéologues. Pour des raisons pratiques sans doute, la stratigraphie y est à la fois complexe et répétitive, les aménagements peu prestigieux, mais davantage pour des raisons de fond : la rue apparaît volontiers comme un lieu neutre, voire vide, séparant les espaces jugés significatifs, c'est-à-dire les maisons et les bâtiments publics. La fouille y a donc souvent été limitée à un dégagement des façades et des surfaces de circulation les plus visibles, dégagement opéré dans de nombreux cas par des manoeuvres ou avec l'aide de moyens mécaniques.

Or les rues ne sont évidemment pas des vides entre les maisons, ni même seulement des zones de passage : elles constituent dans les villes protohistoriques méridionales l'essentiel de l'espace public, donc elles sont, avec le rempart, le lieu où se manifeste la collectivité, où celle-ci exprime ses choix, son organisation, et sans doute ses valeurs. Par ailleurs, qu'elles aient été tracées dès l'origine ou qu'elles se soient dessinées progressivement, les voies de circulation —et principalement les axes majeurs— pèsent sur l'avenir de la ville, structurent l'espace urbain durablement, tant que des bouleversements techniques, sociaux ou politiques ne viennent les remettre en question. Enfin, dans ces gros bourgs très

denses du deuxième Age du fer, où les maisons sont à la fois exiguës et serrées, les cours intérieures rares, les jardins inexistantes, les rues sont souvent, mais pas partout, le prolongement de la demeure et de l'atelier, le lieu où débordent la vie domestique et les activités artisanales.

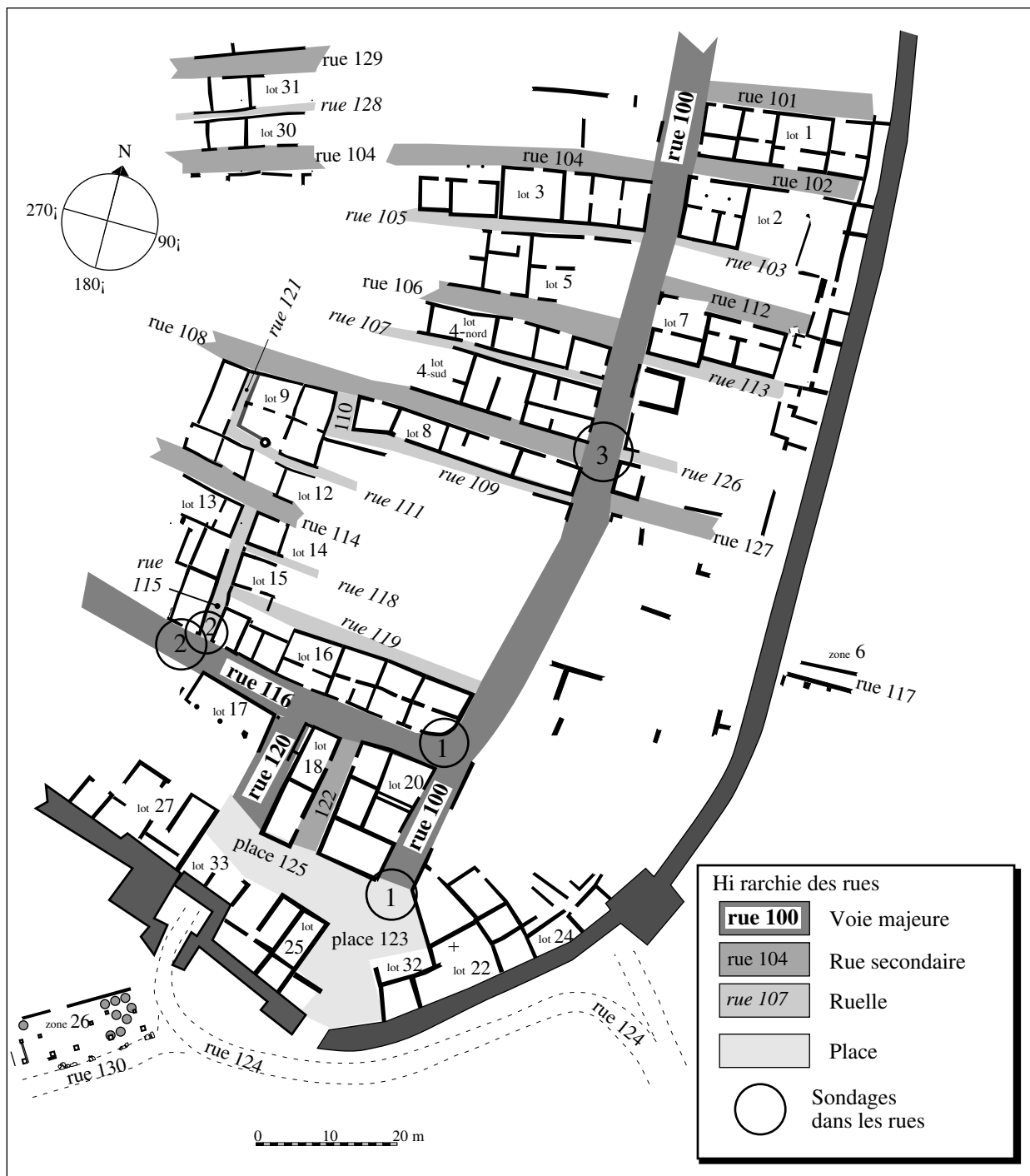
Dans ces conditions il n'est pas possible à Lattes de négliger ou limiter la recherche sur les espaces viaires, d'autant moins que ce site offre des conditions très favorables à cette étude. En effet l'importance des surfaces fouillées —ou susceptibles de l'être — et la longue durée de l'occupation, matérialisée par une épaisse stratigraphie, permettent à la fois une recherche sur le plan du réseau de rues et places, et sur l'évolution dans le temps de ces voies.

Des données ont été accumulées depuis 1984. Elles ont été fournies d'abord par les travaux sur l'habitat qui ont été systématiquement étendus aux voies limitrophes ; puis, à partir de 1986, les fouilles extensives menées dans la partie sud de la ville ont permis de reconnaître un grand nombre de rues, et d'en fouiller superficiellement quelques tronçons. La documentation réunie a donné lieu dès 1990 à une analyse du réseau viaire (Garcia 1990). Depuis cette date et dans le cadre d'un programme triennal, cinq sondages ont été effectués, plus profonds ou plus étendus, et spécifiquement destinés à l'étude des voies publiques.

Il va de soi que cette documentation, aujourd'hui, n'est pas complète ni suffisante. Elle ignore le nord et l'ouest de la ville et une bonne partie de son centre ; elle ne fait qu'effleurer les niveaux antérieurs au IV^e siècle av. n. è. qui sont le plus souvent sous la nappe phréatique ; elle est presque privée de renseignements sur les niveaux d'époque romaine, détruits par l'agriculture dans presque tout l'espace *intra muros*. Toutefois ces données permettent en l'état actuel une première synthèse de la voirie à l'intérieur de l'enceinte (1), associant l'étude en plan du réseau, et une recherche plus diachronique sur la formation et l'évolution des "espaces viaires".

2. Inventaire des rues et places

Dans la partie sud-est de Lattes qui fait l'objet des fouilles actuelles, l'aspect général du réseau viaire est désormais assez bien connu, les repérages de surface et les prospections électromagnétiques complétant les fouilles proprement dites (fig. 1 et 2). Au sein de ce réseau 31 rues et places ont fait l'objet de recherches suffisantes pour fournir des données qualitatives et quantitatives, et ont donc été répertoriées avec des numéros de zone qui vont actuellement de 100 à 130. Ces voies seront présentées dans un inventaire utilisant la distinction proposée dès 1990 par D. Garcia entre rues majeures, rues secondaires et



• 1 : Plan général de Lattes avec indication de l'ensemble des rues étudiées. Les cercles indiquent l'emplacement des sondages spécialisés.

ruelles (types A, B, et C), distinction largement confirmée depuis. Cet inventaire sera nécessairement disparate car nos connaissances sont très inégales dans le temps et l'espace : certaines rues ont fait l'objet de

recherches étendues et publiées, d'autres n'ont été dégagées qu'en surface. De ce fait les notices seront d'ampleur très variable, et pour certaines voies les seuls renseignements disponibles seront donnés dans le

cadre d'un tableau de synthèse (fig. 3 et 4). Il conviendra naturellement d'utiliser les chiffres de ce tableau avec prudence car on a pu vérifier que la largeur des rues et leur aménagement varient fortement avec le



• 2 : Photo aérienne prise de l'est. Au centre, le sondage en travers de la rue 100 (Zone 100, secteur 3) (cl. L. Damelet)

temps, tandis que leur pendage a été affecté depuis l'antiquité par des phénomènes de subsidence.

Les sondages effectués dans le cadre du programme de recherche sur la voirie seront présentés à la suite de cet inventaire.

2.1. Les rues principales (largeur supérieure à 4 m)

2.1.1. La rue 100 (fig. 5)

Cette rue est connue sur 125 m de longueur, de la limite nord de la zone explorée à la place 123 (cf. *infra*) ; sa largeur varie de 4 à 5,5 mètres. En plan on remarque qu'elle est orientée presque parfaitement nord-sud dans sa partie septentrionale puis dessine un coude qui modifie son orientation d'une dizaine de degrés ; elle est de ce fait à peu près parallèle à la

fortification, sauf à son extrémité sud. La distance qui la sépare du rempart est de l'ordre de 28 à 30 mètres.

La pente de la rue est faible et parfois indiscernable ; il semble qu'entre la zone 1 (à l'extrémité nord) et la zone 4-Nord, elle soit orientée vers le sud, qu'elle s'inverse sur une trentaine de mètres, et soit de nouveau orientée au sud entre le croisement avec la rue 116 et la place 123. On observe que sur presque toute sa longueur la voie est empierrée de galets ; à l'extrémité méridionale, à proximité de la place 123, cet empierrement n'est pas constitué, mais ce fait est peut-être dû à la destruction par l'érosion des couches postérieures au milieu du III^e siècle av. n. è.

Un sondage profond a été effectué en travers de la rue au droit de l'îlot 4-Sud dans le cadre du programme triannuel 1992-1994 ; les résultats de ce sondage seront présentés ci-après (§ 3.1.).

Par ailleurs cette voie a fait l'objet de fouilles entre les zones 3 et 2 (P. Poupet, rapports 1985, 86 et 87) et entre les îlots 4-Nord et 4-Sud (Py, López 1990, 232-237). Ces travaux ont concerné des niveaux des second et premier siècles av. n. è. et mis en évidence une alternance de couches limoneuses, parfois mêlées de sable, et de recharges pierreuses. Les empierrements volontaires sont composés en majorité ou en totalité de galets villafranchiens provenant des collines situées à deux kilomètres à l'est du site. On constatera que ce type de galet constitue d'une manière générale le matériau de base des recharges dans les rues. Les empierrements de la rue 100 sont complétés, notamment dans l'axe central de la voie par des apports de moellons calcaires. Sur les bords de la rue P. Poupet a observé des bourrelets lités de limon, formés au moins en partie par le dépôt des sédiments issus du ruissellement sur les

N° de rue	Largeur connue	Orientation	Pendage	Matériaux de surface	Caniveaux construits	Profil de fouille
100	4/5 m	1° puis 11°	Variable	Limon puis galets	Non	-400/-1
Voies adjacentes la rue 100, côté est (du nord vers le sud).						
101	?	83°	Ouest (?)	Galets		
102	2,4 m	85°	Ouest	Galets	Non	-225/-175
103	2,5 m (?)	88°		Galets	Oui	
112	3 m (?)	89°	Ouest	Galets	Non	-225/-175
113	1,6 m	89°	Ouest	Galets	Non	-225/-150
126	1,4 m	90°	Insensible	Limon, sable	Non	-175/-150
127	2,7 m	90°	Ouest	Cailloutis, tessons	Non	-175/-150
Voies adjacentes la rue 100, côté ouest						
129	2,5/3 m	72°	?	Galets	Non	
128	0,5/0,8 m	75°	Insensible	Limon	Non	-225/-50
104 (Zone 3)	>2,5 m	82°	Ouest et est	Galets, limons	Oui	-225/-25
104 (Zone 30)	3,5 m	77°	Est	Cailloutis, tessons	Oui	-75/-25
105	1,5-2 m	81°	?	Limon	Non	-225/-175
106	3,1/3,5 m	86°	Ouest et est	Galets	Non	-25/+200
107	0,8/1,4 m	90°	Ouest et est	Limon	Oui	-150/+50
108	3,2 m	91°	Ouest et est	Galets	Non	-350/-50
109	1,2/1,8 m	91°	?	Tessons, cailloutis	Non	-200/-100
111	0,7/1,2 m	93°	?	Limon	Privatisé vers -175	
114	3,5 m	95°	?	Cailloutis	Non	-175/-125
118	1/1,2 m	95°	Ouest (?)	Voie murée et privatisée vers -200		
119	?	?	?	Voie murée et privatisée vers -200		
116	4/4,9 m	92° puis 101°	Ouest	Limon puis galets	Non	-400/-125
Voies perpendiculaires la rue 116, côté nord						
115	1,4 m	5°	Sud	Limon, tessons	Non	-275/-150
121	0,95	7°	?	Voie privatisée vers -175		
110	2,5/3,4 m	2°	?	Tessons, cailloutis	Non	-200/-150
Voies adjacentes la rue 116, côté sud.						
120	>4 m	13°	Nord	Limons /Galets	Non	-325/-175 puis +1/50
122	2/3 m	9°	Nord	Galets	Non	-250/-175
Espaces ouverts au sud de la ville (intra muros)						
123	Forme irrégulière		Nord	Limon	Non	-400/-250
125	> 10 m	105° (?)	Nord	Limon	Non	-350/-250
Voies extra muros						
117	2 m	89°	Est	Tessons, cailloutis	Oui	+75/+200
124	4/7 m	variable	Sud	Galets	Non	-50/+50
130	3,2 m	25°	Sud-ouest	Galets	Non	-50/+100

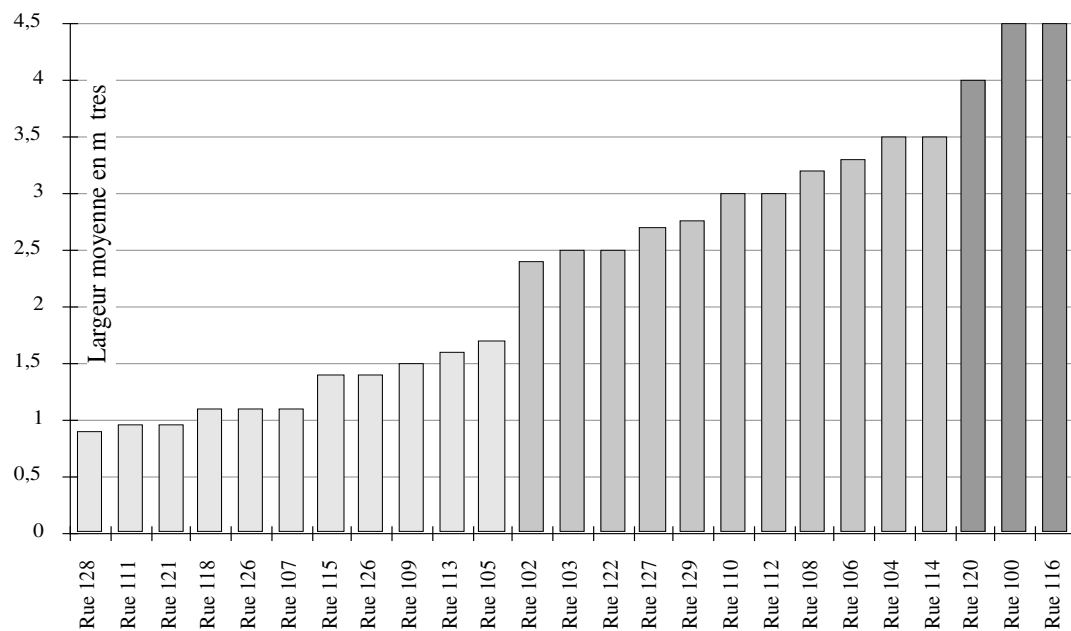
• 3 : Tableau synthétique des voies actuellement connues. Les orientations sont données en degrés (nord = 0°, est = 90° etc.).

toits et les murs de terre. Ces bourrelets latéraux sont parfois aménagés, soutenus par un alignement de pierres, recouverts par un lit de galets ou quelques tessons, et forment ainsi un trottoir sommaire, notamment à proximité du seuil de l'îlot 3.

2.1.2. La rue 116 (fig. 6)

Elle est connue sur un peu plus de 40 mètres et se prolonge au moins d'autant vers l'ouest-nord-ouest d'après les photos aériennes ; sa largeur varie de 4 à 4,9

mètres. Son orientation est presque exactement ouest-est (92°) à proximité de la rue 100, puis la rue amorce un coude qui l'infléchit vers le nord d'environ 10° ; de ce fait elle est, comme la rue 100, à peu près parallèle à la fortification, à une dis-



• 4 : Répartition des rues en fonction de la largeur moyenne. Des "seuils" apparaissent nettement autour de 2 m et de 4 m.



• 5 : Vue plongeante de la rue 100 prise du nord. A gauche la rue 102 et ses recharges de basalte, à droite le départ de la rue 104 et l'aboutissement du caniveau CN257 (fouille P. Poupet, cl. Chr. Maccotta)



• 6 : Rue 116 prise de l'ouest. En bas à gauche le départ de la ruelle 115 ; au fond le croisement avec la rue 100 ; à droite les rues 120 et 122 (cl. J-Cl. Roux)

tance qui varie autour de 35 mètres.

La pente est insensible à l'extrémité orientale, et s'oriente ensuite vers l'ouest. La totalité de la surface observée est pavée de galets. L'angle formé avec la rue 100 est marqué par un mur en demi-cercle, doté au II^e siècle d'un chasse-roue, ce qui laisse penser que la circulation des véhicules était importante entre ces deux voies.

Cette artère a fait l'objet de deux sondages profonds qui seront évoqués ci-après (§ 3.2. et 3.3.)

2.1.3. La rue 120 (fouille D. Garcia, rapports 1991 et 1993)

Dans un premier temps cette rue mène de la rue 116 à la rue (ou place) 125 ; c'est alors une voie courte, une quinzaine de mètres, et d'une largeur

proche de 4 mètres. Les niveaux fouillés appartiennent à la fin du IV^e et au début du III^e siècle et montrent des couches de limon sans empièvements ; la rue est bordée à l'est par une série de grands fours plusieurs fois reconstruits, puis, à la fin du III^e siècle un mur est construit parallèlement à celui de l'îlot 20, à 50 cm environ, et détermine sans doute une sorte de drain ou vide sanitaire, protégeant la maison des infiltrations (fig. 7).

A une date proche du changement d'ère cette rue est profondément surcreusée pour y poser une épaisse couche de galets et établir une voie charretière menant de la porte récente du rempart à la rue 116. Compte tenu de l'arasement général du quartier, le sol de circulation et les aménagements de la voie récente n'ont pas été conservés ; on observe cependant que la chaussée est bordée de gros blocs

taillés ou régularisés, comme la voie extramuros qui la prolonge (rue 124). Entre ces blocs, et donc sans tenir compte des trottoirs la largeur de la chaussée est proche de 4 m.

La largeur de cette rue nous amène à la rapprocher des voies 100 et 116, mais il est clair qu'elle ne joue un rôle majeur dans la voirie qu'après l'ouverture de la porte récente.

2.2. Les rues secondaires (largeur comprise entre 2 et 4 m)

2.2.1. La rue 102 (fig. 5 et 8)

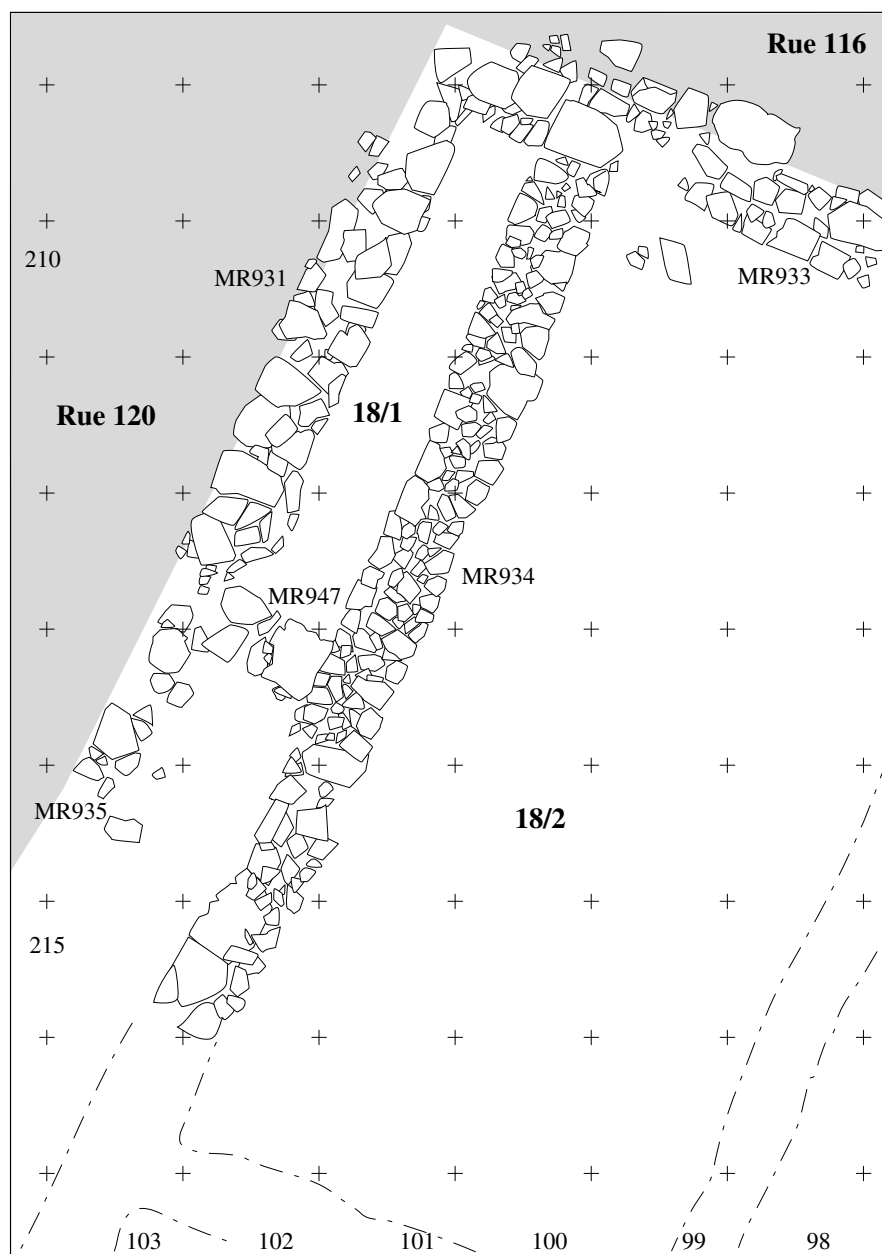
Cette voie située entre les îlots 1 et 2 part de la rue 100 et s'arrête en cul-de-sac contre les pièces accolées au rempart ; sa longueur totale est de 24 mètres. Sa largeur est de 2,4 m mais à partir du début du III^e siècle (phase E de l'îlot 1) la maison voisine empiète sur la rue et réduit sa largeur d'un tiers sur ses cinq derniers mètres (fouille J-Cl. Roux, rapport 1994).

L'extrémité ouest de la rue 102 et le contact avec la rue 100 ont été fouillés par P. Poupet pour des niveaux de la fin du III^e siècle av. n. è. et du début du II^e, et ces travaux publiés par J-Cl. Roux (Roux 1994, 19-24). On remarque que la rue accuse une pente transversale vers le nord, écartant l'écoulement des eaux de l'îlot 2 et de son seuil, au détriment probable de l'îlot 1. De multiples recharges de pierres, dont la première connue est à base d'éclats de basalte, ont tenté de remédier à cette situation. Par ailleurs une fosse-foyer contenant des déchets alimentaires brûlés est signalée au milieu de la voie, à proximité de la porte de l'îlot 2 (FY67) ; de diamètre important, près de 90 cm, elle représente évidemment un obstacle à la circulation.

2.2.2. La rue 104

Le long de l'îlot 3

Cette longue rue a été partiellement fouillée le long de l'îlot 3, les recherches ayant concerné dans plusieurs secteurs discontinus des couches datées entre -225 et



• 7 : Drain situé entre la rue 120 et l'îlot 18.

contemporain du précédent, il appartient sans doute à la même phase d'aménagement mais il s'écoule vers l'est. On remarquera qu'après l'abandon de ces caniveaux au début du second siècle, ils ne semblent pas être remplacés et l'écoulement se fait de nouveau sur la chaussée. Enfin un troisième caniveau, beaucoup plus récent (milieu du Ier siècle de notre ère) se situe tout à fait à l'ouest de la zone fouillée (CN221). Il s'agit d'une construction soignée faite au fond de dalles taillées en calcaire coquiller (en remploi) et de deux parements de moellons bruts ; aucune couverture n'a été conservée (Chazelles 1990, fig. 5-21). Le caniveau CN221 s'écoulait en direction du nord-est — ce qui indique une nouvelle inversion du pendage dans cette voie — vers un puisard rempli de cailloux.

Le long de l'îlot 30 (fig. 10)

La rue 104 est également connue le long de l'îlot 30 sur une quinzaine de mètres de longueur (Fouilles M. Py, rapports 1994 et 1995). Ces derniers travaux ont notamment l'intérêt de montrer un sol de circulation du milieu du Ier siècle av. n. è., période mal documentée.

Cette chaussée dont la largeur varie de 3,3 à 3,6 m se présente ainsi (fig. 11) :

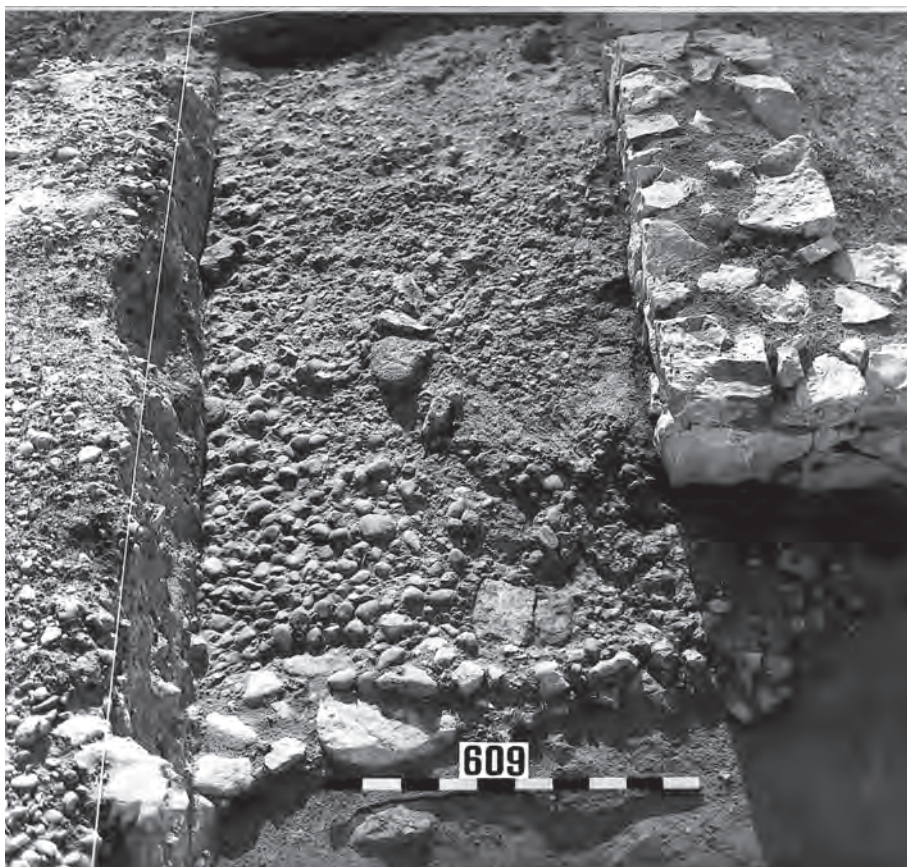
- Dans l'axe une dépression linéaire bordée de pierres plus ou moins appareillées et alignées forme caniveau central ; ce caniveau n'est que partiellement bâti et n'a pas de fond appareillé.

- au sud du caniveau la surface est empierrée, il s'agit de pierres brutes, souvent des éclats, disposées sans organisation perceptible ; cet empierrement accuse un net pendage vers le centre de la rue.

- au nord du caniveau la chaussée est formée de matériaux hétérogènes : petits galets du Lez, lits de tessons dont des morceaux d'amphores italiques recassés sur place, blocages de pierre correspondant sans doute à des trottoirs partiellement démantelés. Les radiers de tessons établis devant les seuils s'interpénètrent avec ces matériaux et montrent que ces divers apports sont des aménagements progressifs et ponctuels, probablement dûs pour une bonne part aux riverains immédiats.

+75 (Chazelles 1990, 132-135 et Poupet, rapport intermédiaire 1997, 5-7) ; les travaux n'ont pas atteint la façade nord mais on sait que sa largeur dépasse 3 m. Dans le niveau le plus ancien la rue présente une rigole naturelle ou peu aménagée située à environ 50 cm de la façade de l'îlot et parallèle à celle-ci (CN306) ; après comblement de cette rigole par du cailloutis un véritable caniveau construit est mis en place dans l'axe médian vers la fin du

IIIe siècle (CN326). Il est bâti avec des moellons en calcaire froid, puis rehaussé avec des dalles sur chant ; le fond n'est pas construit mais se présente sous forme d'une épaisse couche de gravier. Une couverture de lauzes, probablement recouvertes de terre, complète le dispositif. Un deuxième caniveau (CN257, fig. 9), également fait de dalles sur chant avec couverture de lauzes se trouve à 9 m plus à l'est, au débouché de la rue sur la voie 100 ;



• 8 : Extrémité de la rue 102 au contact avec la rue 100. Recharge de galets limitée par quelques pierres. Vue prise de l'ouest (cl. J.-Cl. Roux)



• 9 : Caniveau CN257 au débouché de la rue 104 sur la rue 100 (à droite). Vue prise du sud (cl. J.-Cl. Roux)

2.2.3. La rue 106 (fig. 12)

Cette rue fouillée et publiée par M. Sternberg (Sternberg 1994, 92) a été observée sur une douzaine de mètres ; sa largeur à l'origine est de l'ordre de 3,2 m. Les couches exhumées appartiennent aux premier et deuxième siècles de notre ère et c'est la seule rue du Haut empire connue à l'intérieur des murs. On note un profil transversal en V qui atteste une fonction de drain, fonction confirmée par la présence d'un caniveau provenant de l'îlot 4-Nord qui débouche dans cette voie. La chaussée est empierrée de galets mais cette surface de circulation aménagée à la fin du I^{er} siècle av. n. è. est recouverte au cours du siècle suivant par des limons et de très abondants déchets domestiques, et l'empierrement n'est pas renouvelé. Vers 100 la largeur de la rue est réduite de 1,2 m par la construction d'un mur ; aucune surface de circulation n'est mise en place, mais un pavement irrégulier de tessons indique que le passage sert essentiellement pour l'écoulement des eaux.

2.2.4. La rue 108 (fig. 13, fouille D. Garcia, rapport 1986-88)

Il s'agit d'une rue charretière rectiligne, repérée sur plus de 50 m et dont la chaussée a été dégagée sur une trentaine de mètres (niveaux de la première moitié du II^e siècle av. n. è.). Elle sépare les îlots 8 et 9 de l'îlot 4-Sud. Sa largeur visible est comprise entre 3 et 3,3 m mais le sondage profond dans la rue 100 a montré qu'elle était plus étroite de 0,9 m à la fin du IV^e siècle (cf. *infra*). Comme la plupart des voies situées à l'ouest de la rue 100 elle accuse un pendage vers l'est au contact de cette dernière et sur une dizaine de mètres, le pendage s'inverse plus à l'ouest au moins jusqu'au niveau de la ruelle 110.

Cette rue a reçu à partir du début du II^e siècle des apports réguliers de galets, plus épais au centre de la voie, pelliculaires sur les côtés ; ces apports, étalés sur une longueur d'au moins 30 mètres, attestent que la rue fait l'objet d'aménage-



• 10 : De gauche à droite : rue 129, îlot 31, ruelle 128, îlot 30 et rue 104. Vue prise de l'ouest (cl. J.-Cl. Roux)

ments collectifs, qui ne peuvent être l'oeuvre des riverains individuellement.

2.3. Les ruelles (largeur inférieure à 2 m)

2.3.1. La rue 105

Cette venelle qui sépare les îlots 3 et 5 a été étudiée lors de la fouille de ces îlots par M. Sternberg (Sternberg 1994, 92-93) et Cl.-A. de Chazelles (Chazelles 1990, 125-126), ces études concernant des niveaux du II^e siècle. C'est un passage dont la largeur varie entre 1,5 et 2 m, au sol de limon parfois renforcé de petits galets de rivière, au profil transversal en V. La surface est souvent encombrée de restes de destruction, ou de réfection (amas de limon, briques décomposées, moellons). En sens inverse elle est percée par une ample fosse qui s'étend sur 8 m de long et toute la largeur de la rue, pour une pro-

fondeur maximum de 0,5 m (FS147) ; cette fosse qui a pu servir pour récupérer à bon compte du matériau limoneux a été utilisée ensuite comme dépotoir et rapidement comblée.

2.3.2. La rue 113

J. López a fouillé dans cette ruelle, située au sud de l'îlot 7-Ouest, des niveaux datés entre 225 et 150 av. n. è. (López 1994, 139-140). La voie est étroite à proximité de la rue 100 (1,6 m) mais s'élargit en direction du rempart et débouche dans un espace allongé qui semble être une cour commune à plusieurs maisons. Les sols de rue sont faits de limon sableux, de sable pur, et, pour la couche la plus récente, d'un lit de galets. Cette ruelle se singularise par la présence de plusieurs fosses-foyers ovales, longues de 60 à 90 cm, profondes d'une dizaine de cm. Deux d'entre elles, qui se sont suc-

cédées (FS716 et FS717), sont implantées en plein milieu du passage, et dans sa partie la plus étroite ; la troisième est située près du mur de l'îlot 7 (*infra*, fig. 33).

2.3.3. La rue 107 (fig. 14)

Cet étroit boyau qui sépare les îlots 4-Nord et 4-Sud a été fouillé sur un peu plus de 25 m pour des niveaux compris entre 150 av. n. è. et 50 de notre ère (Py, López 1990, 237-240). Sa largeur oscille autour de 1,3 m à l'est, et 0,9 m à l'ouest. Le pendage est orienté vers l'est sur les premiers huit mètres en partant de la rue 100, au-delà il s'oriente vers l'ouest mais on ne connaît pas l'extrémité de ce passage. L'essentiel de la surface est occupé par des caniveaux successifs, creusés dans le limon et pavés de tessons divers sur le fond et les côtés. La fonction de drain paraît donc majeure et ce n'est qu'à l'extrémité est qu'on peut supposer une circu-



• 11 : Rue 104 le long de l'îlot 30, en cours de fouille ; dans l'axe, caniveau sommaire comblé de sédiments. Vue prise de l'ouest (cl. M. Py)

lation de piétons, notamment pour accéder à la porte du secteur 1 de l'îlot nord (seule ouverture observée dans la ruelle).

A l'angle de la venelle et de la rue 100 on remarque la partie inférieure d'une amphore enfouie d'une vingtaine de cm dans le limon, et selon toute probabilité calée contre le mur ; de larges fragments de panse sont encore présents dans le fond du récipient et de gros fragments d'une autre amphore sont épars à proximité. Ces tessons montrent que les deux vases ont été coupés à la base du col avant leur remploi ; ils appartiennent à des niveaux du

troisième quart du II^e siècle. Le fond d'une troisième amphore est fichée dans le sol à moins d'un mètre et le long du même mur ; elle date probablement du I^{er} siècle av. n. è. (voir aussi dans la contribution de Cl.-A. de Chazelles la fig. 22).

2.3.4. Les rues 109 et 110 (fouille D. Garcia, rapport 1986-88)

La ruelle 109 se situe au sud de l'îlot 8, sa longueur totale est de 48 m et elle relie la rue 100 à une ruelle perpendiculaire (rue 121, cf. *infra*). Vers 175 la rue 109

est coupée par la construction d'une large maison à cour intérieure (îlot 9 ; Garcia 1994, 155-157, fig. 3) qui s'implante à cheval sur plusieurs îlots. Elle n'en devient pas pour autant un cul-de-sac car un court passage (rue 110) est ouvert à l'extrémité de l'îlot 8, permettant de rejoindre la rue 108 (Garcia 94, 152, fig. 8). La largeur de la ruelle 109 est dans son état initial proche de 1,3 m mais elle s'élargit à son extrémité ouest jusqu'à 3 m ; le petit passage 110, dont les murs ne sont pas parallèles, a une largeur comprise entre 2,9 et 3,5 m, pour une longueur de 5 m.

Il semble que l'espace irrégulier de près de 50 m², formé par l'extrémité élargie de la ruelle 109 et le passage 110, constitue au milieu du II^e siècle une sorte de placette. L'aménagement des sols montre d'ailleurs un soin que ne justifiait sans doute pas la circulation : De nombreuses couches successives de matériaux durs, graviers, tessons de dolium, coquillages mêmes, sont apportées et forment des surfaces relativement régulières. Par ailleurs deux bâtis de briques accolés au murs de part et d'autre de la ruelle constituent peut-être des banquettes (fig. 15).

2.3.5. La rue 115

Ce petit passage de 1,4 m de large est la seule artère connue partant de la rue 116 en direction du nord. Elle semble s'interrompre en rejoignant la rue 114 qui lui est perpendiculaire, ce qui représente une longueur de 20 m. Elle a fait l'objet d'un sondage à son extrémité sud (§ 3.4.)

2.3.6. La rue 121

Cette courte ruelle (10 mètres de long pour environ 1 m de largeur) n'a pas été fouillée mais seulement reconnue sous la maison à cour (îlot 9) étudiée par D. Garcia (Garcia 1994, 155-157 et fig. 3). Avant sa destruction, au début du II^e siècle av. n. è., elle permettait la communication entre les rues 108 et 111 en bordant l'extrémité des îlots 8 et 11 ; après son intégration dans l'îlot, cette communication est assurée, partiellement, par la rue 110.

2.4. Les espaces ouverts au sud de la ville

La mise à jour des quartiers sud de la ville, proches du rempart, a permis de reconnaître d'assez vastes aires ouvertes numérotées 123, entre la rue 100 et la porte ancienne, et 125, plus à l'ouest au débouché de la rue 122. Avant une plus ample description il convient de préciser que l'ensemble du quartier a été profondément arasé par l'érosion et que les couches antérieures à 250 av. n. è., et même à 350 pour les parties les plus méridionales, ont à peu près totalement disparu.

L'importance des surfaces concernées permet de parler de "places" mais il faut, au moins *a priori*, éviter d'attribuer à ces lieux les fonctions et l'aspect qu'implique ce terme dans les civilisations classiques. Il est difficile de chiffrer la superficie de ces espaces car l'architecture qui les encadre est incomplètement reconnue et, surtout, les limites semblent très fluctuantes avec, au fil du temps, de probables avancées des bâtiments limitrophes au détriment de la place (îlots 22 et 20 notamment) ; elle peut être estimée à 200 m² au maximum pour la place 123 et autour de 75 m² pour la place 125.

Les deux places ne sont pas limitées par des façades rectilignes mais entourées par des maisons et des cours privées sans qu'apparaisse aucun alignement ; la porte ancienne dans le rempart se situe entre deux de ces îlots. Aucun des bâtiments limitrophes ne paraît se différencier par son architecture ou ses aménagements des maisons fouillées sur le reste du site ; il n'est donc pas possible, en l'état actuel des recherches, d'y supposer des constructions publiques ou des installations de stockage autres que domestiques.

Les sols de ces places sont en général faits de limon gris avec de nombreuses traces de matériaux organiques carbonisés ; on n'a observé aucun empiérement ni aucune trace d'aménagement lié à la circulation ou à l'écoulement des eaux (ornières, caniveaux ou rigoles). La surface est au contraire extrêmement régulière, avec seulement un pendage vers le nord qui devient insensible à l'extrémité nord



• 12 : La rue 106 en cours de fouille, vue de l'ouest. Au centre mur implanté dans la rue à la fin du premier siècle de notre ère. (cl. Chr. Maccotta)

de la place.

La place 123 a fait l'objet d'un sondage dans le cadre des recherches sur les voies. Ces travaux seront décrits dans la présente publication (§ 3.5.) mais ils sont surtout montrés l'ampleur des problèmes posés par ce type d'espace. De ce fait une étude pluridisciplinaire a été entamée et c'est d'elle qu'on pourra attendre des informations plus solides sur la fonction de ce lieu.

2.5. Synthèse sur le réseau des voies et comparaisons

De cet inventaire il ressort —au moins pour la période la mieux connue, III^e et II^e siècle— l'image d'un réseau viaire hiérarchisé, mais très divers dans le détail, et moins régulièrement géométrique qu'on a pu le croire.

2.5.1. La largeur des rues

Les largeurs de rue mesurées varient de 0,5 à 5 m, les "seuils" observés autour de 2 et 4 m confirmant la répartition entre trois types distincts (fig. 4). Ces dimensions correspondent à celles de la voirie sur les sites comparables de la région.

Ainsi la plupart des sites fouillés possèdent une ou plusieurs voies approchant ou dépassant 4 m. A Saint-Blaise B. Bouloumié relève pour la voie qui pénètre dans l'oppidum 3 m puis 2,7 m au passage de la porte ; par la suite la voie s'élargit pour atteindre 4,9 m et ponctuellement près de 6 m (Bouloumié 1992). A Ensérune la rue qui longe le rempart nord, établie au début du IV^e siècle, a une largeur en général un peu supérieure à 4 m, tandis que les rues parallèles sur le plateau n'atteignent pas 2,5 m (Jannoray 1955). La



• 13 : Niveaux de galets dans la rue 108. Vue prise de l'est (cl. Chr. Maccotta).



"voie sacrée" d'Entremont (rue VI) dispose d'une chaussée empierrée de près de 4 m de largeur, toutefois elle s'inscrit dans un espace plus vaste, de 8 à 10 m, devant le monument à portique (Arcelin 1992). Au Marduel la rue charretière proche du rempart, aménagée dès la fin du VI^e siècle, n'est mesurable qu'en un point du chantier mais sa largeur empierrée, donc utile, varie entre 4 et 4,5 m du IV^e au II^e siècle (Py, Lebeaupin 1989 ; Py, Lebeaupin 1992). A Nages la voie qui, à partir du milieu du II^e siècle, contourne le rempart ancien a une largeur comprise entre 3 et 4,5 m, un peu plus à proximité de la tour sommitale (Py 1978). Le village de l'Ile à Martigues ne possède aucune rue dépassant 3 m mais l'exiguïté du site explique probablement cette différence (Chausserie-Laprée 1988). On observera enfin que la rue principale d'Olbia, dans le prolongement de la porte monumentale, montre une largeur légèrement inférieure à 5 m (Bats 1990). Dans la majorité des cas les axes de circulation évoqués sont en relation avec une des portes du site, et leurs dimensions permettent à des charrettes de se croiser, mais n'autorisent guère un trafic intense dans les deux sens.

De telles largeurs ne concernent qu'un faible nombre de voies dans chaque site : la très grande majorité des rues dans les habitats protohistoriques du midi sont larges de 1,5 à 3,5 m, y compris dans les sites des III^e et II^e siècle montrant un plan régulier comme Entremont et Nages. Dans ce dernier cas, si l'écart entre les façades est bien de l'ordre de 5 m au moment de la construction de Nages II Ancien (Py 1978), il semble que la rue proprement dite occupe seulement 2,5 m, chaque maison disposant d'un espace privé en bordure de voie, espace qui sera d'ailleurs bâti au

←

• 14 : Débouché de la ruelle 107 sur la rue 100, vue prise de l'est. A gauche fond d'amphore italique "plantée" à l'angle des deux voies ; au fond, caniveau dallé de tessons d'amphore ; au premier plan, de part et d'autre, blocs de pierre utilisés comme trottoir (cl. Chr. Maccotta).

début du II^e siècle (Trésiny 1989). Quant aux passages étroits, proches d'un mètre de largeur, ils sont relativement peu fréquents sur les oppida, et en général de faible longueur ; le plus souvent ils correspondent à des venelles, perpendiculaires à la direction générale de la voirie, qui coupent un îlot ou permettent un accès à la fortification (rues 5 et 6 à Martigues, accès à la poterne nord à Ensérune, cf. Chausserie-Laprée 1984 et 1987, et Jannoray 1955). L'existence à Lattes de nombreuses ruelles longues et étroites paraît représenter un cas exceptionnel.

2.5.2. *Les irrégularités du quadrillage*

Le quadrillage formé par les différentes voies de Lattes est loin d'être régulier et orthonormé : on a vu que les voies principales ne sont pas rectilignes (fig. 1 et 3), et les voies secondaires ne leur sont qu'approximativement perpendiculaires. Les rues qui aboutissent à la rue 100 ne sont pas parallèles, mais convergent vers l'ouest ce qui entraîne un rétrécissement des îlots et probablement —dans la partie encore non fouillée du site— une réorganisation du plan. L'alternance des rues et ruelles n'est pas non plus systématique et on remarque que les venelles 109 et 111, 118 et 119 (?), se succèdent deux à deux, séparant par ailleurs une série d'îlots filiformes.

3. Les sondages opérés dans le cadre du programme de recherche sur les voies publiques

Ces travaux sont présentés à part car ils sont dans une large mesure les résultats de l'inventaire qui vient d'être effectué. Celui-ci a permis en effet de détecter les lacunes les plus nettes dans notre documentation et d'orienter les recherches en fonction de ces lacunes. Il est apparu nécessaire notamment d'aborder les couches profondes dans les deux rues principales qui n'étaient guère connues que pour les niveaux du II^e siècle, mais aussi de comparer la stratigraphie des différents types de voie (rues importantes ou secondaires, ruelles, place).

Le premier de ces sondages est une tranchée qui coupe la rue 100 et se prolonge dans la rue secondaire 108, englo-

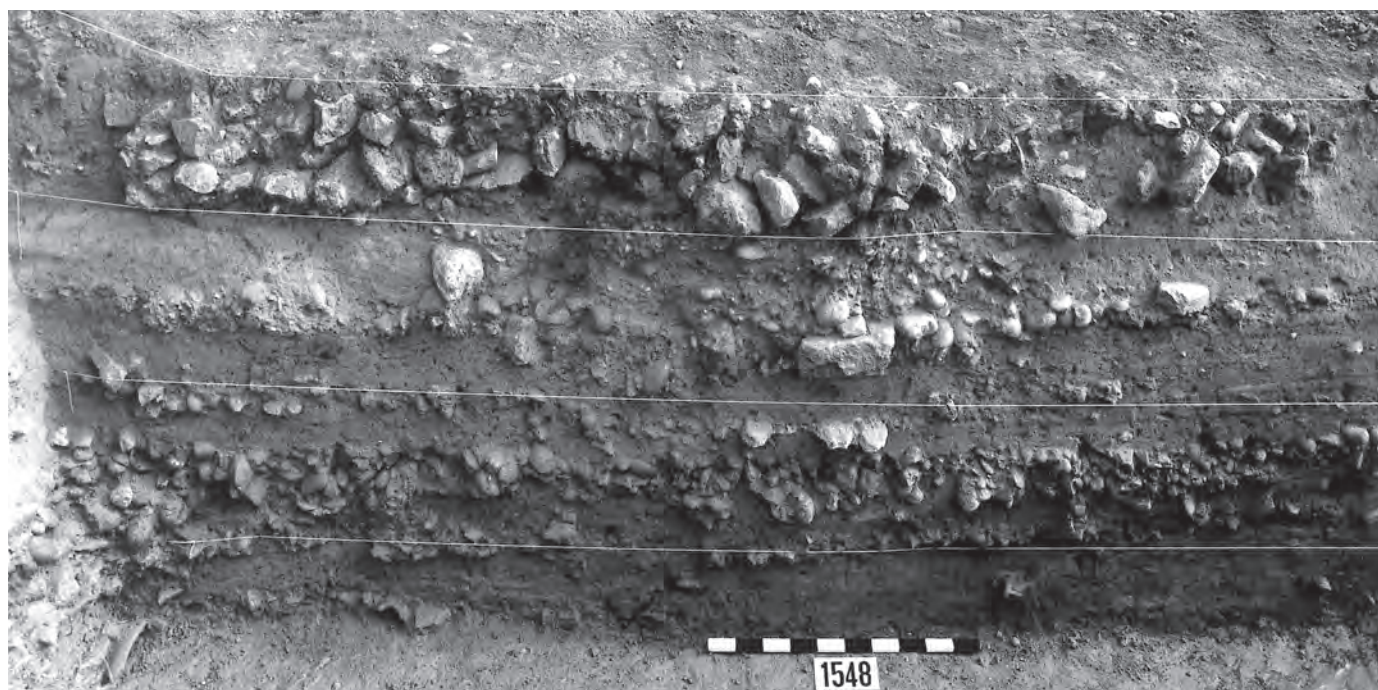
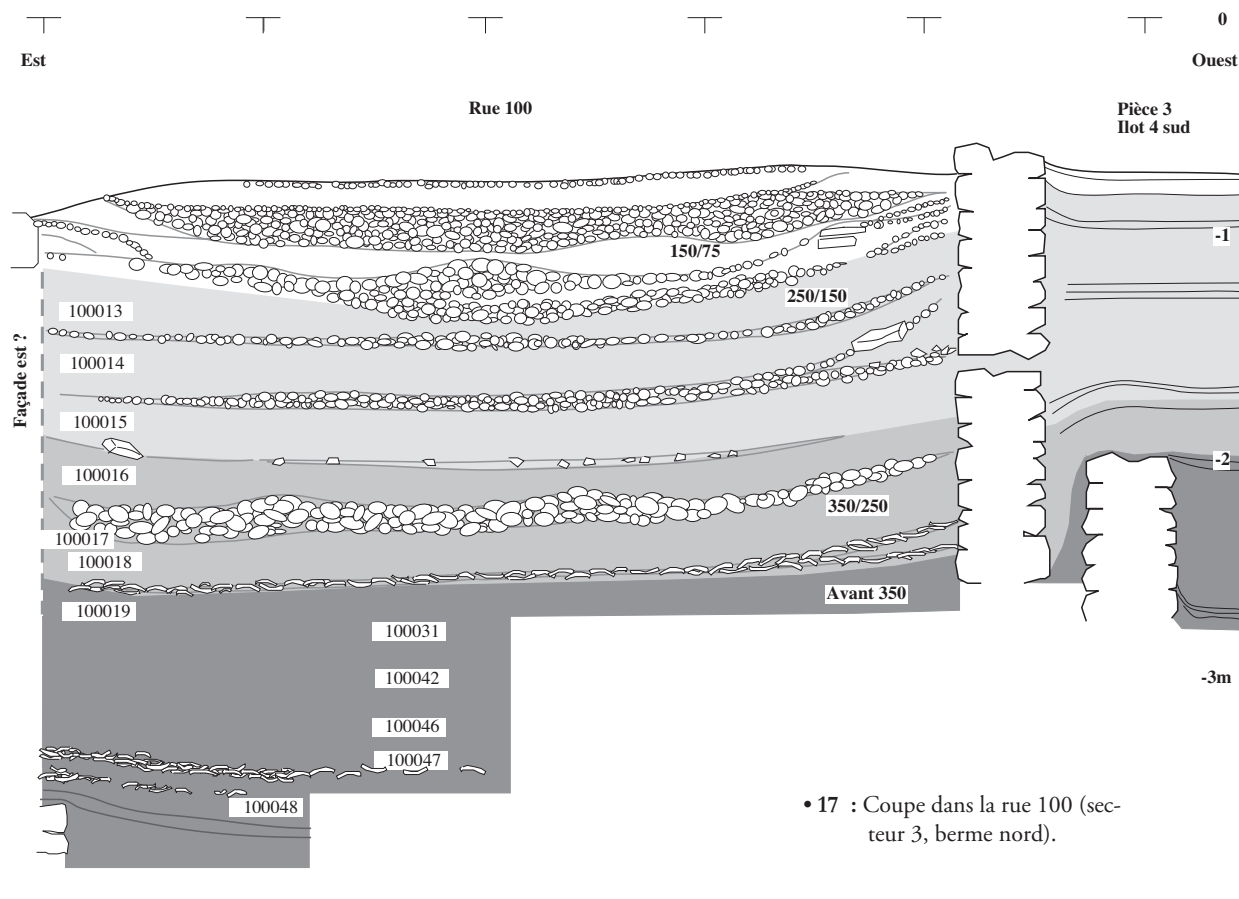


• 15 : Ruelle 109. Pavement de tessons (dolum) et cailloutis ; au fond, de part et d'autre de la voie possibles banquettes d'adobes. Vue prise de l'est (cl. Chr. Maccotta).

bant l'angle sud-est de l'îlot 4-sud (Zone 100, secteur 3) ; une fouille limitée en surface et en profondeur a été menée dans l'environnement immédiat de ce sondage pour repérer l'architecture et la voirie (Zone 100, secteurs 4, 5 et 6). Le second sondage a été implanté à l'angle des rues charretières 100 et 116 (Zone 116, secteur 1). Le troisième est une nouvelle tranchée coupant la rue 116, à l'extrémité

ouest de la zone actuellement fouillée (Zone 116, secteur 2). Le quatrième, tout proche du précédent, concerne l'extrémité d'une ruelle orientée nord-sud (Zone 115). Le cinquième, enfin, prend place à l'extrémité de la rue 100, au débouché de cette voie sur la place 123 (fig. 1)

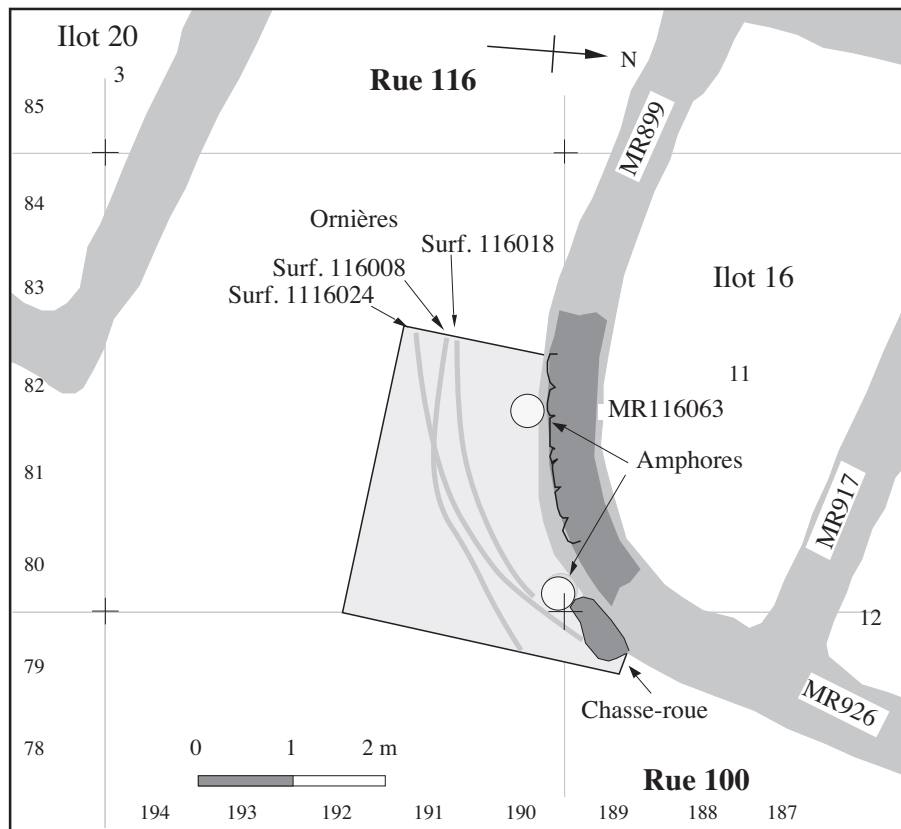
Ces différentes fouilles se situent toutes à l'intérieur d'un cercle d'une centaine de mètres de diamètre, localisé plu-



• 18 : Sondage 3 dans la rue 100, berme sud. On remarque une accumulation de moellons dans la partie supérieure (cl. D. Lebeaupin)



• 19 : Angle de l'ilot 4-Sud entre les rues 100, au premier plan, et 108, dans l'axe. En bas, architecture de la fin du IV^e siècle (MR1130) ; au-dessus architecture du début du II^e siècle (MR10). A gauche, stratification de la rue 108 : on observe que les recharges de galets ne sont présentes que dans les niveaux les plus superficiels. Vue prise de l'est (cl. D. Lebeaupin).



• 20 : Plan de situation du sondage 1 dans la rue 116

est sensiblement différente, l'écart étant de l'ordre de 20 degrés. Malgré cette différence d'orientation, la présence d'un mur à cet emplacement plaide plutôt en faveur de l'ancienneté de la rue.

3.1.3. Description de la stratigraphie (fig. 17 et 18)

Fouilles 1993

De bas en haut les niveaux rencontrés ont été les suivants :

- Plusieurs couches de limon accolées au mur, ou immédiatement au-dessus, qui n'ont pu être fouillées mais seulement observées sur les bermes du puisard ; elles ont toutefois permis un certain nombre de constatations intéressantes. L'essentiel du sédiment est formé de limon gris mais on remarque deux ou trois fines strates de charbons et de cendres, espacées de quelques centimètres. Ces strates cendrées passent sur l'arasement du mur et

accusent ensuite un net pendage vers l'ouest.

- une nouvelle couche de limon gris (100048), identique à celle précédemment rencontrée, contenant un assez important mobilier (os ou tessons dispersés, toujours disposés à l'horizontale, ou petites concentrations formant en coupe une lentille allongée, également horizontale). Le mobilier céramique date des environs de 400 av. n. é.

- une couche essentiellement composée de tessons et d'os, de 5 à 8 cm d'épaisseur (100047). La céramique est très diverse, très fragmentée, les os très nombreux : il ne peut pas s'agir d'un pavage de rue mais plutôt d'un épandage ponctuel de type dépotoir. L'observation de la limite de cette couche à l'ouest montre d'ailleurs que la superficie de cet épandage est limitée et qu'il se termine en lentille. La datation de cette couche ne diffère pas sensiblement de la précédente.

- une épaisse couche de limon gris,

3.1.2.

Un mur ancien à la base du sondage

Dans la berme est du sondage, on remarque un mur de pierre, conservé sur deux assises et orienté est-ouest ; il repose sur une couche de limon qui n'a pas été fouillée. Cette structure du Ve siècle n'a été que très partiellement repérée : nous n'en connaissons qu'un parement, sur une longueur réduite (1,2 m). Il se situe à la verticale des murs beaucoup plus récents (II^e et III^e siècle) qui bordent le côté est de la rue 100, cependant son orientation

très homogène, dans laquelle on observe quelques lignes charbonneuses horizontales, et un mobilier dispersé (tessons, petits os et arêtes de poissons). Cette strate qui atteint 60 cm d'épaisseur a été subdivisée en US 100031, 100042, 100046. Le mobilier retrouvé tend à indiquer une formation progressive qui s'étalerait entre le début du IV^e siècle et 325.

Fouilles 1992

Les niveaux sus-jacents ont été fouillés par larges décapages (cf. *supra*) et permettent une datation moins précise ; ils ont cependant fait l'objet de relevés détaillés à partir des bermes.

La couche la plus profonde (us 100019) ne diffère pas des couches antérieures, il s'agit toujours d'un limon gris d'apparence homogène avec des résidus domestiques fragmentés et dispersés ; la construction vers 325 des murs de l'îlot 4-Sud (décalés de 0,8 ou 0,9 m par rapport aux solins antérieurs, au détriment de la rue) ne paraît pas marquer une rupture immédiate dans la sédimentation ; c'est simplement vers la fin du IV^e siècle qu'on voit apparaître des apports de matériaux durs, sous forme de lits de tessons d'amphore, trop régulièrement étalés, et trop calibrés, pour être de simples rejets (100018).

Dès le début du III^e siècle semble-t-il, ces tessons sont remplacés par des galets villafranchiens (galets dits "de costières") qui constitueront désormais le matériau de base des recharges. Leur calibre est varié, de 2/3 cm à une dizaine de cm. La plus ancienne couche de ces galets, formée aux alentours de l'an 275, est épaisse d'une vingtaine de cm au centre de la rue ; elle s'amincit du côté ouest, contre la façade de l'îlot 4 ou au débouché de la rue 108, mais elle est plus épaisse à l'est du sondage à l'orée de la ruelle 126 qui servait peut-être de drain (cf. *infra*). Les apports seront par la suite plus modestes, ne dépassant l'épaisseur de deux ou trois galets (soit moins de 10 cm) que pour le comblement de trous, situés le plus souvent au centre de la rue. Quelques moellons de calcaire sont parfois mêlés aux

galets, et dans un cas ils constituent la totalité de l'empierrement : il s'agit du comblement d'une large et profonde dépression, probablement creusée par le ruissellement au travers de la rue 100, dans l'axe de la rue 108 (fig.18). Au total on compte, pour environ un siècle et demi, six recharges générales de galets dans ce tronçon de rue, ce qui représente environ 6m³ pour les 2m25 de voie fouillés.

La rue secondaire 108 ne reçoit aucun empierrement avant la fin du troisième siècle, en dehors de quelques apports limités le long des façades ; après cette date, les apports semblent fréquents. Par hypothèse on rapprochera cette constatation de l'élargissement de cette rue au début de la phase D de l'îlot 4-Sud (début II^e siècle, cf. *infra*), élargissement qui a dû permettre le passage des charrettes et rendu nécessaire l'amélioration de la chaussée.

Entre ces couches de pierres le sédiment est limoneux, gris ou brun mais la couleur semble surtout liée à la profondeur et à la proximité de la nappe phréatique. Dans ce limon les pierres sont rares, le mobilier archéologique est très inégalement abondant, et au total, compte tenu du volume exhumé, plutôt réduit. Ces couches limoneuses laissent souvent voir des stratifications, minces lits cendreaux et charbonneux, et le mobilier y est le plus souvent retrouvé à plat : il s'agit donc d'une sédimentation progressive qui semble beaucoup plus due au ruissellement qu'à des rejets domestiques provenant des habitations voisines. Dans la rue 100 l'épaisseur de ces couches de limon ne dépasse pas 20 cm : en période humide, une telle épaisseur de terre boueuse était sans doute fort inconfortable et l'apport d'une nouvelle couche de galets apparaissait nécessaire.

La sédimentation est en partie différente dans la rue 108 où certaines couches de limon sont très épaisses (près de 50 cm pour la couche 100012/100013) et parfois homogènes et peu stratifiées ; dans ce cas il peut s'agir des restes de la construction des murs (mortier des joints et enduits, briques cassées), ou au contraire des ruines d'une maison détruite, étalés sur la voie (fig. 19).

3.1.4. Le profil de la rue.

Au croisement que forment la rue 100, la rue 108, et la ruelle 126 qui prolonge la rue 108, on observe une pente régulière vers l'est, que les habitants ont visiblement cherché à maintenir en comblant les trous que la circulation et le ruissellement creusaient dans le carrefour. Ce profil, ces recharges (souvent épaisses et faites de galets et moellons de fort module) et la dissymétrie des empierrements laissent penser que ce carrefour concentrait les eaux de ruissellement provenant notamment de la rue 108, et peut-être évacuées vers l'est par la ruelle 126. En dehors de cette intersection le profil de la rue est en cuvette peu accentuée, le décalage entre le centre et les côtés, le long des façades, n'étant que d'une vingtaine de cm, pour une largeur de 4,40 m ; les bourrelets de limon le long des façades sont beaucoup moins sensibles qu'aux second et premier siècles (Py, López 1990). Le niveau des rues semble nettement en contrebas par rapport aux niveaux de sol contemporains à l'intérieur des maisons (de 25 à 30 cm).

3.1.5. Les façades de l'îlot 4-Sud, à l'angle des rues 100 et 108 (fig. 19)

Ce sondage a permis de mettre en évidence des fluctuations de la façade de l'îlot riverain. La reconstruction de la maison vers 325, qui fait passer la surface bâtie de 48 à 90 m², entraîne un empiètement sur les rues 100 (MR1131/MR787), et 108 (MR1130) de l'ordre de 90 cm (Lebeaupin 1994, 53-54).

Sur la rue principale la façade de l'îlot sera désormais stable : quand la maison est reconstruite à la fin du III^e siècle, le mur est rebâti exactement à l'aplomb du mur précédent.

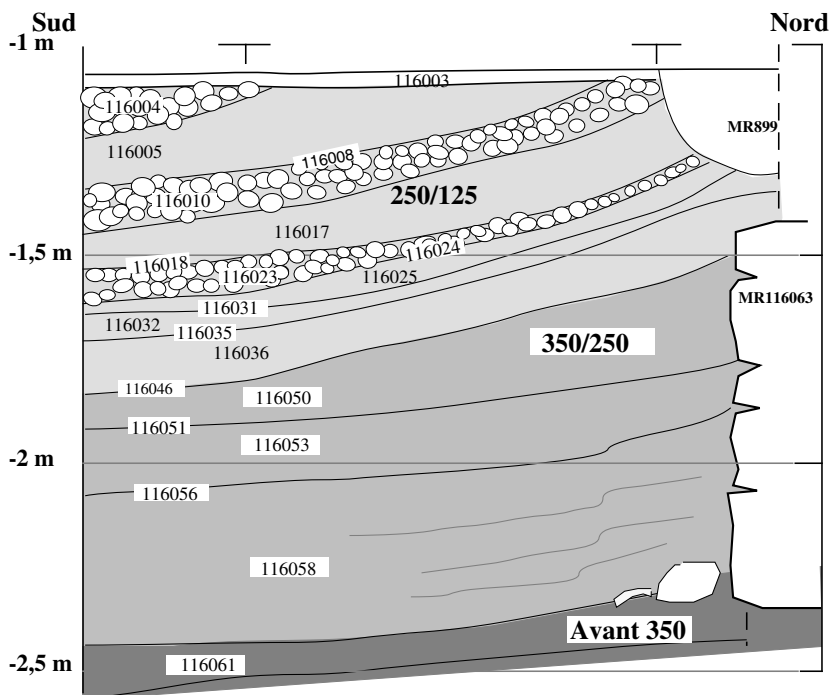
En revanche la façade sud, sur la rue 108, connaîtra des fluctuations : dans un premier temps, vers le milieu du III^e siècle, le mur MR1130 construit vingt-cinq ans auparavant est arasé et la partie méridionale de l'îlot (secteurs 4 et 6) reste pendant quelques dizaines d'années non bâtie, comme en témoignent des couches

de terre charbonneuses qui passent sur l'arasement du mur (Us 4609 et 4639 en secteur 4, Us 100014 dans le sondage). Quand cette cour est de nouveau transformée en pièce fermée, au début du II^e siècle, le nouveau mur de façade sud est reculé de 80 cm par rapport au mur MR1130, réduisant les pièces 4 et 6 et élargissant d'autant la rue 108.

3.1.6. Le repérage de l'architecture et de la voirie récentes autour du sondage de la rue 100

Le quartier à l'est de la rue, en face des îlots 4-sud et 8 n'avait pas fait l'objet jusqu'ici de recherches même superficielles ; la bordure est de la rue n'était que supposée sur la base de l'alignement des murs de la zone 7, une dizaine de mètres plus au nord. Il est apparu nécessaire de déterminer l'emplacement des façades et de repérer les rues secondaires pour mieux connaître le réseau viaire du quartier, et l'environnement du sondage (fig. 16).

Deux rues ont été découvertes lors de ces travaux localisés. La rue 126 est une venelle située en partie dans le prolongement de la rue 108 ; sa largeur est au début du second siècle d'environ 1,4 m, l'imprécision étant due au fait que, les murs étant épierrés, nous devons les restituer en se basant sur l'emplacement des tranchées d'épierrement. La largeur de la ruelle était peut-être encore plus faible dans une phase antérieure car l'examen de la tranchée de récupération a montré que deux murs s'étaient succédés du côté nord (MR1201 et MR1200) avec un décalage entre axes d'environ 60 cm ; en supposant que le mur côté sud (MR1199) soit resté au même emplacement la largeur de la venelle aurait été limitée à moins de un mètre. La ruelle 126 n'a pas été fouillée mais l'observation des bords de la tranchée d'épierrement permet de voir une coupe longitudinale sur une cinquantaine de cm de profondeur et près de deux mètres de longueur. On y distingue des couches successives de limon et de sable, sans apport de pierres ni galets. Le pendage varie selon les couches mais il semble en général être légèrement orienté vers



• 21 : Coupe stratigraphique dans la rue 116 (berme ouest, secteur 1).



• 22 : Berme ouest du sondage 1, rue 116. A droite, mur en arc de cercle bâti dans la première moitié du IV^e siècle. Les strates de limon, dans la moitié inférieure de la stratigraphie, ont été soulignées à l'emplacement des traces de roulement (cl. D. Lebeaupin).



• 23 : Sol de rue (116008) à l'angle des rues 100 et 116, vue prise du sud-est ; ornières attestant le passage des véhicules ; à droite, au pied du mur récent (restauré), emplacement d'une amphore plantée en bord de rue (cl. D. Lebeaupin).

l'est : on aurait donc le cas d'une rue secondaire qui ne se déverse pas dans la rue principale mais qui permettrait au contraire de la drainer. Le profil transversal de la ruelle, visible dans la tranche est du sondage 100, paraît presque parfaitement horizontal (du moins pour la partie centrale, le contact avec les murs étant évidemment détruit par le creusement des tranchées de récupération).

Cinq mètres plus au sud, la rue 127 est une voie secondaire, de 2,7 m de large ce qui autorise le passage des charrettes mais aucune ornière n'a été observée ; elle est aménagée avec plusieurs couches successives de cailloutis (galets villafranchiens de petit module) et localement des fragments de dolium. Elle accuse un net pendage vers le nord-ouest (visible en absence de fouille, car l'écrtage horizontal du site a dégagé en biseau les recharges successives), ce qui indique que l'écoulement se faisait vers la rue 100, et dans celle-ci vers le nord.

La délimitation plus précise de la façade orientale de la rue 100 a permis de mesurer la largeur de cette voie majeure, qui varie dans ce secteur de 4,4 m à 5 m, les façades étant très irrégulièrement alignées. Ces décalages existent entre deux îlots contemporains (par exemple de part et d'autre de la rue 127), et entre deux phases successives du même îlot comme on a l'a montré plus haut.

Ces travaux permettent enfin de vérifier que l'alignement des rues, et donc des îlots, d'un côté à l'autre de la rue 100, est très approximatif, et parfois inexistant. Par exemple si la rive nord de la rue 126 est à peu près dans le prolongement de celle de la rue 108, il n'en est pas du tout de même de la rive sud. La rue 127 n'est aucunement dans le prolongement de la ruelle 109, ces voies étant par ailleurs de dimensions très différentes.

3.2. Le sondage au carrefour des rues 100 et 116 (zone 116, secteur 1)

3.2.1. Implantation du sondage et problématiques (fig. 20)

Les fouilles extensives effectuées en 1991 dans l'îlot 16 (Garcia 1994, 175-179) avaient montré l'existence d'un mur en arc de cercle à l'angle sud-est de l'îlot (MR899, intégralement épiercé). Cette disposition sans équivalent sur le site indiquait, selon toutes probabilités, qu'une partie importante de la circulation, notamment charrettière, se faisait entre les rues 100 et 116 ; on pouvait même supposer que l'extrémité sud de la rue 100, entre ce carrefour et la "place" 123, n'était qu'une voie secondaire. Au-delà de ce carrefour, et compte tenu de l'incertitude sur l'emplacement de la porte, ou des portes, dans la muraille sud de la ville, c'est tout le problème de la sortie de la ville, et de la disposition des axes majeurs *intra muros* qui se trouvait posé.

Le sondage a été implanté dans la rue 116, le long de cette extrémité d'îlot en quart de cercle pour déterminer l'ancienneté de cette disposition du mur. Par ailleurs l'objectif était d'observer les traces de circulation (ornières) pour apprécier

aux différentes époques les orientations dominantes de cette circulation ; il s'agissait enfin de dater, sur ce tronçon de voie, l'apparition des recharges de rue en matériaux durs, tessons, petites pierres ou galets. Le sondage ne concerne qu'à peine la moitié de la largeur de la rue 116, et une très faible part de la rue 100, sa superficie est d'environ 6m².

3.2.2. Stratigraphie du sondage (fig. 21 et 22)

La fouille dans ce secteur a été menée sur environ 1,4 m de profondeur ; elle a permis de découvrir, sous la tranchée d'épierrement du mur circulaire, un autre mur de même plan, conservé sur plus de 0,8 m de hauteur (MR116063) ; elle a été arrêtée à une dizaine de cm sous la base de ce mur ancien.

La couche qui passe sous l'assise inférieure du mur est une couche de limon grossier, homogène, gris-brun (us 116061). Elle contient un mobilier dispersé, tessons et quelques os, daté du début du IV^e siècle av. n. è. A son sommet, et à proximité de la base du mur, on remarque quelques tessons d'amphores, partie concave vers le bas, et quelques moellons ; il s'agit, soit de rejets liés à la construction, soit des restes d'un bourrelet soutenant l'enduit du mur et limitant les infiltrations.

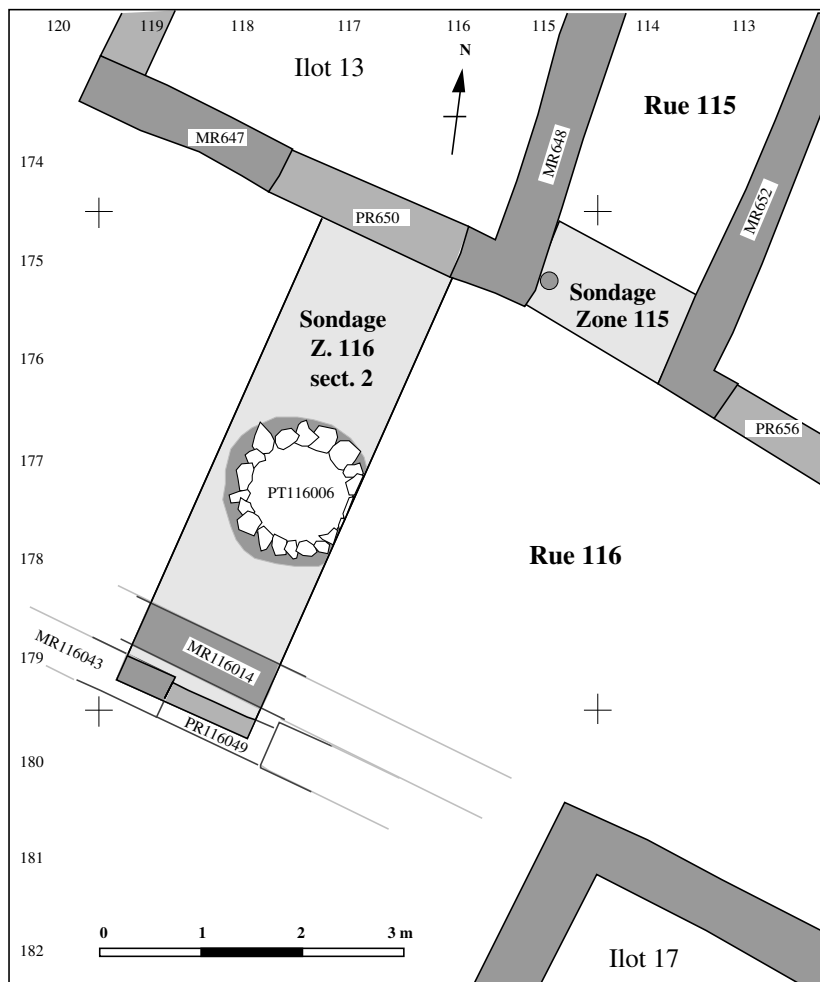
Au dessus on observe une épaisse strate de limon (0,6 m) qui résulte d'une lente accumulation sur environ un siècle, de 375 à 275 ; on y a distingué les us 116058, 116053, 116050 (couches) et 116056, 116051 et 116046 (sols de rue). Le sédiment est à peu près homogène du haut en bas : limon brun-gris s'éclaircissant dans les couches les plus hautes, lits de sable à proximité du mur, charbons et tessons dispersés et disposés à plat. Trois surfaces ont été individualisées mais l'examen minutieux de la berme permet d'en distinguer au moins sept ou huit ; ces sols de rue sont en pente douce vers le sud et l'est, la pente devient nulle en approchant du milieu de la rue. A chaque surface de rue on remarque un ressaut de 4 ou 5 cm, situé à une quarantaine de cm du mur

dont il suit la courbe, il s'agit très probablement de la trace du passage des charrettes ; aucun aménagement, ni empierrement, n'est cependant observé à ces niveaux.

La couche supérieure est un épais remblai où on trouve dans une matrice limoneuse un grand nombre de tessons, d'os et de moellons (us 116036 et 116032, séparées par une surface théorique 116035). Ce remblai et dépotoir passe sur l'arasement du mur MR116063 ; sa formation se situe probablement peu avant le milieu du III^e siècle.

La surface au sommet de ce remblai (116031) est aplanie, et aménagée avec quelques galets ; il s'agit de nouveau d'un sol de rue. Elle est surmontée d'une couche de limon sableux (116025) dans laquelle on note des petits galets dispersés (probables galets de rivière). Le sol au sommet de cette couche (116024), bien qu'il s'agisse pour l'essentiel de terre battue, montre de nettes traces d'ornières en demi-cercle.

C'est au-dessus de ce niveau qu'apparaît le premier empierrement composé de galets villafranchiens (116023) ; on en compte dans ce sondage deux autres (116008 et 116004). Ces trois recharges ont 10 à 15 cm d'épaisseur, elles sont constituées de galets dont le module varie de 4 à 10 cm, les plus gros étant en général vers le centre de la rue. Quelques dalles de pierre froide sont présentes dans la couche 116010, leur sommet correspondant à la surface de la couche. Le mobilier céramique et les restes osseux sont extrêmement rares dans ces couches. Entre les empierrements 116023 et 11608 se trouve une couche de limon sableux, de faible épaisseur au centre de la voie (2 à 8 cm) mais atteignant une vingtaine de cm le long du mur ; elle est pauvre en résidus domestiques et paraît résulter surtout du ruissellement. Entre les empierrements 116008 et 116004, la couche 116005 est formée de sable pur (sables grossiers du Lez) ; ce niveau d'épaisseur régulière (12 à 14 cm) est à peu près totalement stérile en charbons et en restes d'origine anthropique, il s'agit très probablement d'une couche de préparation du terrain avant



• 24 : Plan de situation de la tranchée dans la rue 116 (secteur 2) et du sondage dans la ruelle 115.

une nouvelle recharge de galets.

La datation de ces différents niveaux, recharges de pierres et couches intermédiaires, est rendue difficile par la rareté du mobilier céramique. Le plus ancien empierrement est sans doute formé vers 250, le plus récent dans la première moitié du second siècle.

Le sommet de ces couches de galets (surfaces 116018 et 116008) est damé, ou compacté par le passage, et marqué par de nettes ornières (fig. 23) ; celles-ci sont très proches du mur au niveau du sol 116018, plus éloignées au niveau du sol postérieur, peut-être en raison de l'implantation d'un chasse-roue à l'endroit le plus menacé. Au dessus de la couche 116004 les niveaux sont perturbés par le charriage (116003).

3.2.3. Murs de façade et aménagements

Le sondage a donc permis de mettre à jour la façade en quart de cercle de l'îlot 16 (Mur MR116063). La construction de ce mur, postérieure à la formation de la couche 116061, se situe probablement entre 375 et 350, plutôt vers la fin de ce quart de siècle. Sa destruction, bien marquée par le remblai-dépotoir (116036/116032) qui surmonte l'arasement, est datée entre 275 et 250.

Le mur a été construit sans fondation, au moins du côté rue. Conservé sur près d'un mètre de haut, il a un appareil irrégulier mais un parement soigné, avec des pierres souvent de grandes dimensions, particulièrement pour l'assise de base ; le

matériau utilisé paraît homogène, essentiellement composé de pierres dures. L'arrondi est régulier et correspond à un arc de cercle de 3,8 m de rayon.

Le second mur (MR899) est entièrement épierré, on sait cependant par le profil de la tranchée qu'il avait le même plan que le précédent, avec peut-être un léger décalage vers le sud, au détriment de la rue. Il est construit au-dessus de la couche de remblai 116032, aux alentours de 250, et durera au moins jusqu'au milieu du second siècle.

Quelques aménagements ont été repérés le long de cette façade : deux fosses circulaires ont été identifiées comme les négatifs de deux amphores plantées le long du mur (VP116020 et VP116021) ; le fond de l'une de ces amphores se trouvait encore en place dans la fosse. Par ailleurs un gros bloc de calcaire gréseux est posé de chant, appuyé au mur MR899 (116022) ; il a servi de chasse-roue et en porte les traces d'usure. Il est difficile de préciser la chronologie de ces aménagements mais ils sont contemporains des premières couches de galets et se situent donc dans la seconde moitié du III^e siècle.

L'existence d'angles arrondis au coin d'un îlot est attesté à Entremont notamment dans la ville haute (début du II^e siècle) ; cette pratique concerne non seulement les angles aigus, à priori plus fragiles, et plus gênants pour la circulation, mais aussi certains angles obtus (Arcelin 1987). Des murs en arc de cercle sont aussi signalés à Saint-Blaise dès le VI^e ou Ve siècle, mais les bâtiments correspondants sont incomplètement dégagés et il s'agit plus probablement de plans en abside sans rapport avec la circulation (Bouloumié 1992, p 25)

3.2.4. Conclusion sur le sondage 1 de la zone 116

Ce sondage a prouvé que dès le milieu du IV^e siècle l'importance du "trafic" de la rue 100 à la rue 116 justifiait la construction de l'îlot d'angle avec un plan arrondi ; il témoigne donc, au moins pour ce quartier, d'une grande permanence dans le plan de circulation. Par ailleurs le



• 25 : Vue d'ensemble du sondage 2 dans la rue 116, prise du nord-ouest. Au centre le puits PT116006 ; à droite, dans l'ombre, mur de façade du IV^e siècle (MR116043) (cl. D. Lebeaupin).

sondage confirme que, pour les périodes antérieures à 275 ou 250, il peut exister des rues bien délimitées par des façades, accueillant une forte circulation, mais dépourvues de tout empierrement. Enfin on remarquera que les couches récentes (postérieures à 250) de ce sondage montrent des aménagements destinés à faciliter la circulation et le drainage (empierrements, couches de sable, chasse-roue) mais très peu de rejets domestiques (os, tessons, charbons), aucune trace de feu et *a fortiori* de foyer : nous sommes là en présence d'un espace public voué au trafic urbain, où les activités privées n'ont pas leur place.

3.3. La tranchée dans la rue 116 (Zone 116, secteur 2)

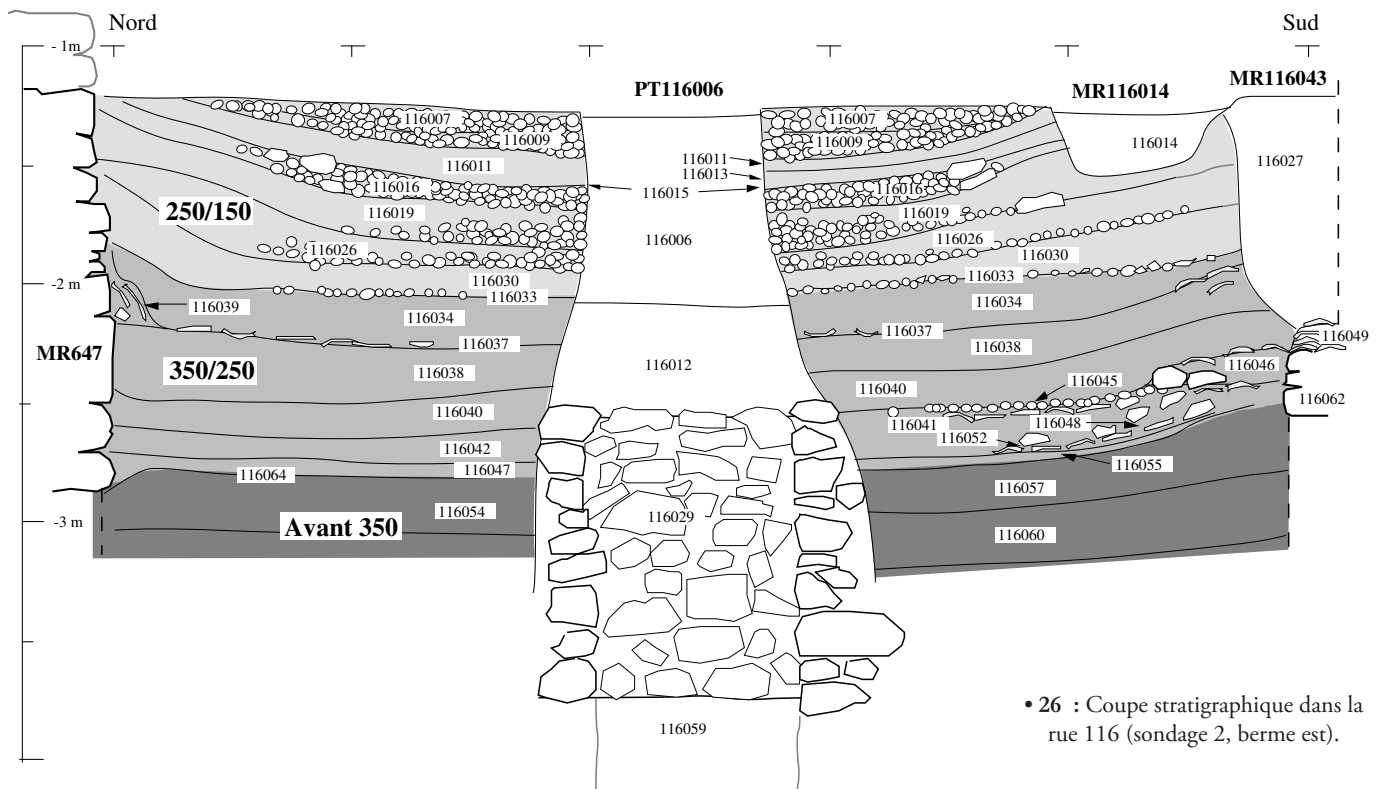
3.3.1. Implantation et objectifs (fig. 24 et 25)

Cette tranchée a été creusée en travers de la rue 116, à 40 mètres à l'ouest du sondage précédent, large de 1,5 m, longue de 5 m, elle a été menée jusqu'au niveau de la nappe phréatique, de la cote -1,2 m à la cote -3,2 m (et jusqu'à -4 m dans le puits, cf. *infra*). Il s'agissait d'apprécier

l'ancienneté et la pérennité des façades, d'étudier les couches anciennes, antérieures aux premiers empierrements, et en particulier de confronter ces observations avec celles obtenues dans la rue 100, à l'occasion d'une fouille très semblable. L'étude des couches a été compliquée par la présence d'un puits tardif en plein milieu de la tranchée, mais le sondage a cependant été très fructueux, permettant de repérer les façades de part et d'autre de la voie, et de fouiller la rue sur près de deux mètres d'épaisseur, pour des périodes allant du tout début du IV^e siècle au milieu du II^e siècle av. n. è.

3.3.2. Les murs de façade

Le mur au nord de la voie (MR647) est conservé et on sait par des fouilles précédentes qu'il constitue le petit côté d'un îlot orienté nord-sud (Ilot 13). Le sondage a montré que la base de ce mur, ou de cette succession de murs, se trouve à la cote -2,87, et l'élévation conservée est donc supérieure à 2 m. Sur cette hauteur, et compte tenu de l'étroitesse du sondage, on a pu observer une seule reprise nette, située à 1,3 m de la base, et qui se traduit par un retrait de la façade d'environ 10



• 26 : Coupe stratigraphique dans la rue 116 (sondage 2, berme est).

cm (fig. 20). La partie visible de ce mur montre un appareil soigné, sauf au niveau de la reprise, avec des moellons et blocs de tailles très variables ; les plus gros se trouvent en général à proximité de la base, mais on note de très longues pierres dans la partie haute, notamment à proximité de l'angle. La porte découverte lors des fouilles extensives et donnant sur la rue 116 au droit du sondage est d'ouverture récente et semble postérieure à toutes les couches fouillées dans la rue ; la porte ancienne se trouvait dans la façade ouest de cet îlot.

Aucun mur n'était visible en surface au sud de la rue. Une tranchée d'épierrement a été repérée dans le prolongement du mur MR702 de l'îlot 17 ; cette tranchée est peu profonde et elle correspond à un mur (MR116014) de construction tardive par rapport aux niveaux de rue (Ier siècle av. ou de n. è. ?). En admettant que la façade au nord n'ait pas été déplacée la rue aurait eu à cette époque une largeur de 4,1 m.

Une seconde tranchée d'épierrement (116027) a été mise en évidence un peu plus au sud ; elle est remplie de limon compacté avec très peu de mobilier et

semble avoir été comblée soigneusement, sans doute lors de la construction du mur récent. La récupération des pierres du mur n'a été que partielle : plusieurs assises d'un solin et une porte ont été découvertes en fond de tranchée (MR116043 et PR116049). Le solin est fait de moellons, sans blocs importants (sur la faible longueur visible) ; entre les piédroits prend place un petit bâtis fait de deux assises de petits moellons, surmontées de deux ou trois couches de tessons d'amphore liés par du limon. Ce seuil a probablement fait l'objet de plusieurs réfections mais il a été perturbé lors de l'épierrement du mur.

Ce mur MR116043 est décalé de 90 cm vers le sud par rapport au mur MR116014 plus récent, et son orientation est un peu différente (5 à 10 degrés). Il est parallèle au mur nord et la largeur de la voie que ces deux façades délimitent est de 4,9 m. La profondeur de la tranchée et la disposition des couches dans la rue montrent que ce mur a duré à cet emplacement, avec d'éventuelles reprises et surélévations, au moins jusqu'au milieu du second siècle (cf. *infra*).

3.3.3. Stratigraphie (fig. 25 et 26)

Comme dans les cas précédents l'étude de la stratigraphie montre deux phases très distinctes : dans un premier temps les couches sont presque uniquement formées de limon, les apports de matériaux durs sont inexistantes, ou localisés notamment à proximité des seuils, le profil de la rue est proche de l'horizontale. Cette première période prend fin, pour ce sondage, vers 250. Par la suite apparaissent les empierrements de galets ou de moellons, entrecoupés de couches de limon et de sable, et le profil de la rue prend une forme de cuvette. On remarquera que cette mutation n'est pas contemporaine de la mise en place des murs de façade qui se situe nettement plus tôt, vers 350 dans le cas présent. Voici la description des différents niveaux rencontrés :

- les niveaux antérieurs à l'architecture visible.

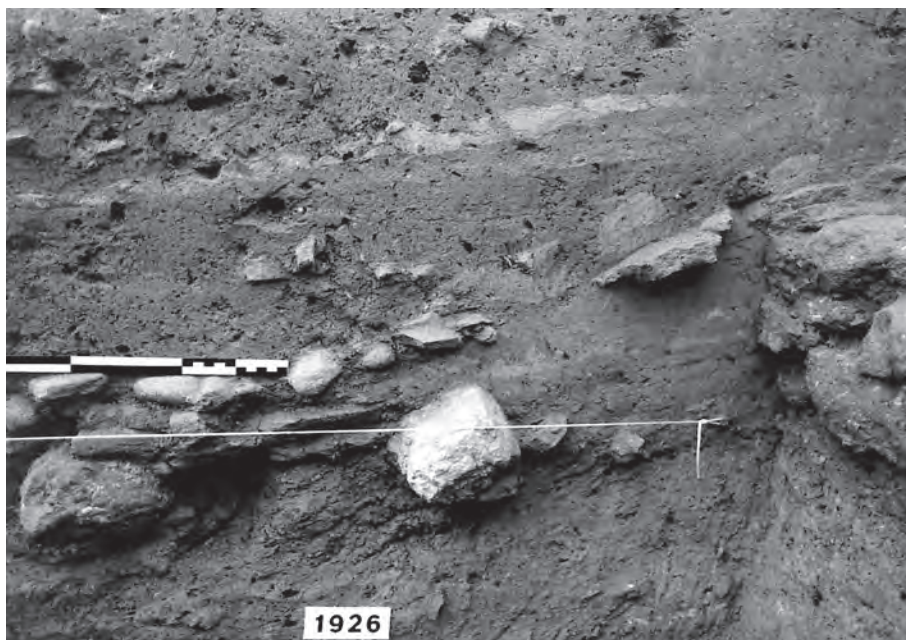
Il s'agit de couches de limon gris, divisées de manière artificielle en trois (Us 116060, 116057 et 116054) ; dans ce limon aucune pierre, des os et tessons dispersés, et localement quelques lits charbonneux ; le pendage est faible et régulier

vers le nord. Toutes ces couches passent sous les structures repérées de part et d'autre de la rue, elles sont datées de la première moitié du IV^e siècle.

- les niveaux de rue contemporains des premières façades, et les aménagements liés au seuil.

Au-dessus des strates précédemment décrites apparaît sur toute la largeur de la voie, une mince couche de limon avec du sable et des petits cailloux (surface 116064, couche 116047/116055). Ce niveau paraît correspondre à la construction des murs MR647 au nord et MR116043 au sud, on distingue notamment une très légère tranchée (ou tassement des couches?) qui prolonge la surface et passe sous l'assise de base du mur nord. Ces deux murs seraient donc à peu près contemporains et datés des environs de 350.

Pour les niveaux suivants on doit distinguer les couches de la moitié nord, très peu variées, et celles de la moitié sud de la rue où la proximité de la porte entraîne de multiples aménagements. Côté nord la couche 116042 est une strate de limon gris, charbonneuse. Côté sud (fig. 27) on trouve de bas en haut un mince lit de limon blanc, un pavement irrégulier de tessons recassés sur place (116052), une couche de fin sable blanc-crème (116048), une couche hétérogène de tessons, petits moellons, fragments de four (dont un morceau de sole percée), pris dans une matrice de limon gris (116041), enfin un pavement de petits galets sur une seule épaisseur (116045) ; il ne s'agit pas là d'aménagements propres à la rue car ils ne s'étendent que sur une surface réduite, de l'ordre de 2 m², et sont plus soignés à proximité de la porte ouverte dans le mur sud. Par ailleurs on observe au pied de ce mur (MR116043) un bourrelet de limon renforcé par des tessons d'amphore et quelques moellons ; ce bourrelet s'élargit devant la porte pour former un véritable seuil extérieur large d'environ 40 cm (116044). Il semble que ce seuil ait été réaménagé : dans un premier temps il ne constitue qu'une petite marche facilitant l'accès à la porte, dont la margelle est située 25 cm plus haut, dans un second



• 27 : Sondage 2 dans la rue 116, berme est. Détail de la stratigraphie à proximité du seuil (PR116049, à droite) (cl. D. Lebeaupin)

temps il est rehaussé et recouvert d'une couche de tessons en continuité avec la margelle ; à ce stade il surmonte d'une quinzaine de cm le pavement de galets qui fait face à l'ouverture. L'étude du mobilier indique que la mise en place et les réfections de ce "pas-de-porte" se situent dans la deuxième moitié du IV^e siècle.

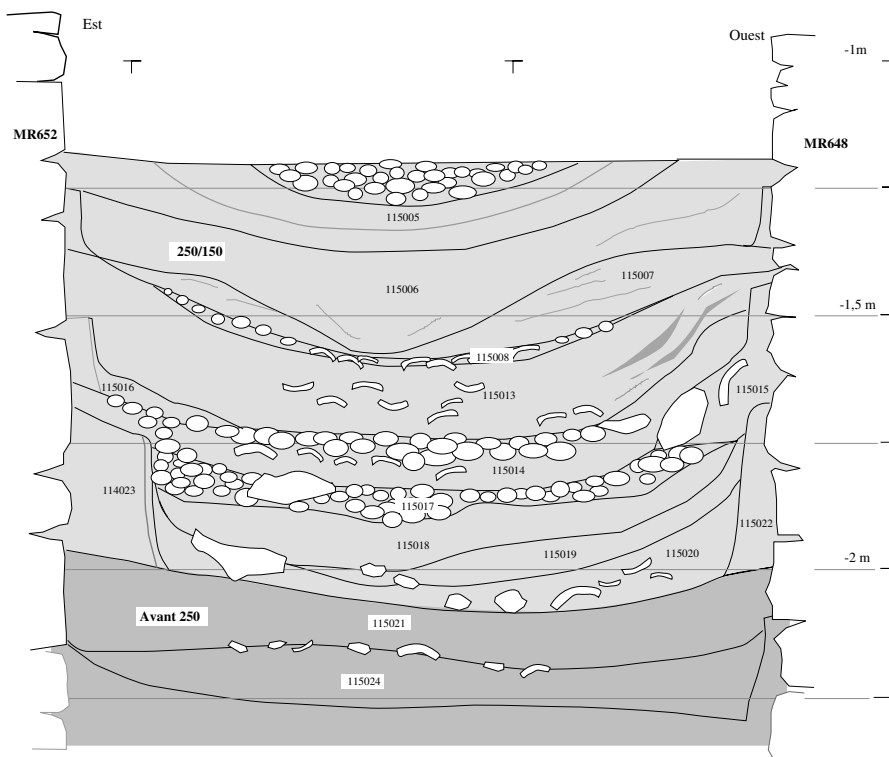
La couche 116040 recouvre ces aménagements et s'étend sur toute la largeur de la voie ; elle est de nouveau formée de limon gris mais contient d'assez nombreux déchets domestiques dispersés ou constituant localement de petites lentilles ; il ne s'agit pas d'apports organisés et volontaires mais de rejets. Le contact avec le mur sud et la porte sont perturbés par l'épierrement du mur, on observe seulement quelques lits de sable clair devant l'emplacement du seuil. A ce stade le profil de la rue est dissymétrique : le pendage est assez accentué vers le nord, une butte est formée devant le mur sud (et la porte), en revanche on ne constate pas de remontée à proximité du mur nord.

La couche 116038 est de même texture que la précédente, mais plus pauvre en déchets céramiques ou osseux. Elle est surmontée d'un lit de tessons, petites pierres et

os (116037) disposés à l'horizontale mais sans ordre (les tessons ont indifféremment la face concave ou la face convexe au sol) ; les pierres sont fréquemment des éclats de taille. De part et d'autre de la rue apparaissent à ce niveau de nouveaux aménagements : au sud quelques galets et des fragments de panse d'amphore formant pavement indiquent probablement la permanence de la porte. Au nord un bourrelet de limon argileux (116039) renforcé par quelques pierres et des tessons (fragments de panse de dolium) est construit devant le mur MR647 ; son épaisseur est d'environ 20 cm, sa hauteur d'une trentaine, il soutient un enduit de terre franche qui garde par endroit la trace d'un enduit de surface brun-jaune, plus argileux. Outre le soutien de l'enduit ce bourrelet avait probablement pour fonction d'améliorer l'étanchéité du mur. Une nouvelle couche de limon, sableuse au centre de la rue, (116034) recouvre l'ensemble. La formation des couches 116040, 116038, 116037 et 116034 se situe à la fin du IV^e siècle et dans la première moitié du III^e.

- les niveaux récents

La couche 116033 représente sans doute le premier apport de matériaux durs dans la rue : c'est un simple lit de



• 28 : Coupe stratigraphique dans la ruelle 115 (berme sud).

faible épaisseur, constitué de petites pierres, éclats de taille et galets, mêlées à quelques tessons ; il ne se prolonge pas sur les bords de la rue, disparaissant à une cinquantaine de cm des murs. Ce modeste empierrement est recouvert d'une couche de limon contenant beaucoup de sable grossier, particulièrement sur les bords (116030) ; les apports de sable paraissent volontaires, destinés à assainir les bords de la rue et faciliter le passage des piétons.

La couche suivante correspond au premier empierrement massif à base de galets villafranchiens (116026). La couche est cependant composite : les galets se trouvent surtout à la base du niveau, et au centre de la rue, ils sont pris dans une matrice limoneuse ; sur les bords de rue la couche est composée d'un mélange de limon et de sable. Cette recharge est datée vers 250-225. La couche supérieure (116019) est presque exactement de même nature : galets et limon mêlés au centre, limon avec des lits de sable sur les côtés.

Les couches les plus récentes (formées entre la fin du III^e siècle et le milieu du second) sont deux recharges de galets (116016, 116007/116009) séparées par une strate intermédiaire de limon (116011/116013). Au sommet de la couche 116016 on peut observer un sol de rue bien conservé (116015) avec de larges ornières marquées dans les galets, et quelques pierres plates de part et d'autre de la voie qui paraissent limiter une sorte de trottoir.

3.3.4. Le puits au centre du sondage (fig. 25 et 26)

Dès le début de la fouille un creusement est apparu au centre de la tranchée, comblé par des matériaux très divers (pierres, cailloutis, galets, céramique d'époque romaine) pris dans une terre brune mal tassée. Ce creusement de plan circulaire (diamètre de l'ordre de 1,15 m) se poursuit sur 1,20 m de profondeur avec des bords verticaux, et même en léger surplomb. A ce niveau (cote -2,5 m) apparaît

un cuvelage de pierre, grossièrement construit, qui dessine un puits de 0,9 m de diamètre. Ce cuvelage ne fait que 1,3 m de hauteur : sous la cote 3,8 m le puits se poursuit à travers le limon. On peut supposer que des poteaux, complétés éventuellement par un treillis de branchages, renaient le limon dans la partie profonde du puits et soutenaient les pierres, mais les recherches menées pour mettre en évidence un tel cuvelage de bois n'ont rien donné.

La fouille du comblement a pu être menée jusqu'à la cote -4 m (Us 116006, 116012, 116029 et 116059). Le sédiment reste le même de haut en bas, sauf dans les niveaux les plus profonds (en dessous de la cote -3,8) où les tessons se font rares tandis qu'abondent des petites pierres anguleuses (éclats de taille). Les couches correspondant à l'utilisation du puits n'ont donc pas été atteintes (2). La céramique contenue dans les couches d'abandon et de comblement du puits est datée, pour l'essentiel, du premier siècle de notre ère ; aucun tesson plus récent n'a été remarqué mais ce dernier point demande confirmation lors d'une étude approfondie du mobilier.

Ce puits surprend par sa technique de construction, mais aussi par son emplacement : placé non loin du centre de la rue, il rend difficile la circulation des charrettes (il reste cependant un passage de l'ordre de deux mètres au nord). Si la datation au début de l'époque impériale est confirmée cela signifie que la voie est largement obstruée par un puits public, et qu'elle a perdu sa fonction de grand axe de circulation.

3.3.5. Conclusion sur le sondage (Zone 116, secteur 2)

Cette tranchée permet donc d'affirmer l'ancienneté de la rue 116, tracée dès le milieu du IV^e siècle avec une largeur de près de 5 m, et qui gardera ces limites au moins jusqu'à la fin du II^e siècle. Elle confirme que la rue n'est pas collectivement aménagée avant le III^e siècle : les aménagements qu'on observe avant cette date sont le fait des riverains qui construi-

sent des bourrelets le long de leurs murs, ou assainissent par des pavements la surface devant leur porte, mais on ne remarque ni creusements pour améliorer l'écoulement des eaux, ni empièvements pour faciliter la circulation.

3.4. Le sondage dans la ruelle 115 (Zone 115, secteur 2)

3.4.1. Implantation et objectifs

Dans cette ruelle de 1,4 m de largeur, le sondage s'est implanté à l'extrémité sud, au débouché sur la rue 116, couvrant une surface de l'ordre de 1,5 m². Cette fouille avait pour premier objectif de déterminer l'ancienneté de la voie : en effet cette ruelle fait exception dans la trame des rues secondaires, c'est une des seules qui soient orientées nord-sud ; par ailleurs la présence de murs bien alignés dans les îlots 13 et 15, de part et d'autre du passage, permettait de supposer une continuité initiale de ces structures. Il importait donc de vérifier si la ruelle 115 ne résultait pas d'une modification tardive du plan d'urbanisme. Enfin il s'agissait d'étudier la stratigraphie d'une voie secondaire, non charretière, et de la comparer avec celle des rues principales. Le sondage, entamé sur des niveaux datés vers 150 av. n. è., a été mené sur une profondeur de 1,1 m (soit jusqu'à la cote -2,3 m) atteignant des couches de la première moitié du III^e siècle.

3.4.2. Permanence des structures et de la voie

Les deux murs qui limitent la ruelle, à l'est et à l'ouest (MR652 et MR648), remontent au moins au début du III^e siècle, et ne montrent pas de modification dans leur plan et leur orientation jusqu'au milieu du II^e siècle ; de même toutes les couches fouillées appartiennent à des niveaux de rue, nettement appuyés sur les deux murs riverains. Il apparaît donc que la voie est ancienne et, compte tenu de la datation du mur MR647 (mur sud de l'îlot 13, lié au mur MR648, et daté par le sondage précédent), il est probable qu'elle existe dès le milieu du IV^e siècle.



• 29 : Sondage 2 dans la ruelle 115 ; berme nord (cl. D. Lebeaupin).

3.4.3. Stratigraphie de la ruelle (fig. 28 et 29)

La fouille a permis de mettre en évidence une dizaine de couches, très diverses dans le détail, mais sans rupture marquée dans la stratigraphie. Voici l'inventaire de ces niveaux de bas en haut.

- Us 115024 : couche de terre brun-noir, charbonneuse, probablement formée par remblaiement ; au sommet de la couche des tessons et quelques pierres forment un pavement sommaire au centre de la voie. Côté ouest la différence de couleur permet de mettre en évidence un enduit de limon gris, épais de 4 à 5 cm, sur le mur MR648. A proximité de ce mur on voit nettement la trace en négatif de la base d'une amphore ; Ce récipient appuyé à la façade se trouvait à environ 50 cm de l'angle des murs. La couche est datée vers 275.

- Us 115021 : couche de limon brun-jaune évoquant des adobes ; la couche très pauvre en mobilier peut correspondre à des restes de construction, ou de destruction, d'un mur. Le même limon comble la fosse laissée par l'amphore dans la couche antérieure. Les enduits des deux murs ont été refaits à partir de cette couche : à l'ouest (MR648) enduit de limon argileux gris, épais d'une dizaine de cm (115022), à l'est (MR652) épais bourrelet de terre

franche recouvert de limon argileux brun-jaune (115023).

- Us 115020 : couche de limon incorporant des petits cailloux, quelques galets, des tessons à plat et des fragments de four. La couche s'appuie sur les deux enduits et présente un profil en cuvette. Datation vers 225.

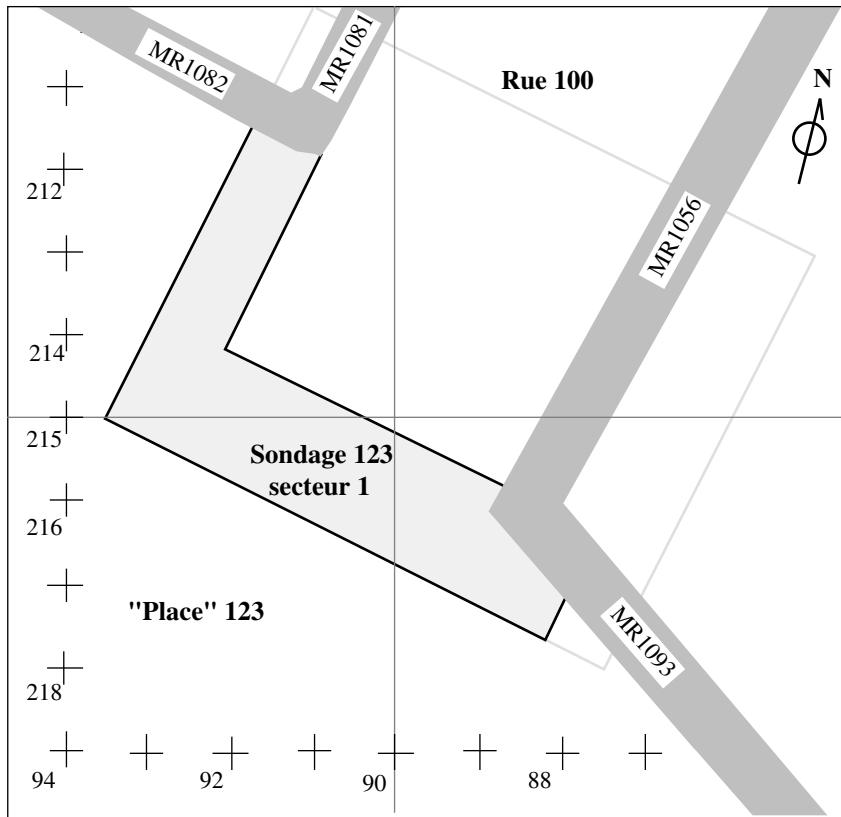
- Us 115019 : recharge de sable pur, dans lequel sont enfoncées quelques pierres plates.

- Us 115018 : couche de limon sableux avec petits galets et tessons dispersés. Datation au dernier quart du III^e siècle.

- Us 115017 : recharge de galets incorporant quelques blocs importants dont la surface est horizontale. Sur cet empièchement on a construit le long du mur ouest un bourrelet de pierres, tessons et limon (115015).

- Us 115014 : nouvelle recharge de galets (de module plus important) et de tessons. Côté est, construction d'un nouveau bourrelet le long du mur (115016), fait essentiellement de limon argileux jaune qui se prolonge en enduit. Les deux empièvements se situent autour de 200 av. n. è.

- Us 115013 : Couche de limon très sableux qui incorpore, notamment au centre de la voie, des rejets divers (tessons, cendres, charbons). A la base de la couche



• 30 : Plan de situation du sondage dans la place 123.

et du côté ouest une micro-stratification a amené à distinguer les us 115009, 115010, 115011 et 115012 : il s'agit pour l'essentiel de restes de four (cendres, charbons, terre brûlée et fragments de parois) plaqués contre l'enduit du mur, et séparés par des lentilles de sable.

- Us 115008 : petite recharge de galets et tessons noyés dans du limon ; ne concerne pas les bords de la ruelle.

- Us 115007 : couche litée de limon sableux, formée par accumulation progressive, et contenant notamment des cendres et fragments de parois de four. Cette couche semble avoir été recreusée au centre de la voie pour faciliter l'écoulement des eaux.

- Us 115006 : épaisse couche de limon, sableuse dans la partie supérieure. Témoigne soit d'un remblaiement, soit des restes étalés de travaux (construction ou destruction) ; le sommet de la couche forme une nette cuvette.

- Us 115005 : couche de sable et de

limon formée par lits successifs ; entre deux niveaux on observe une fine strate formée par des coquilles de moules, certainement apportées par ruissellement. Au sommet de la couche et dans l'axe central quelques galets sont les restes d'un nouvel empierrement presque totalement arasé. Ces niveaux les plus récents du sondage sont datés vers 175/150 av. n. è.

3.4.4. Analyse de la stratigraphie

Sur plus d'un mètre on constate donc l'alternance des recharges volontaires (pierres, galets, lits de tessons et sans doute sable), des dépôts limoneux liés à des travaux, des couches formées par la sédimentation mêlée à des rejets domestiques ; toutefois aucun ordre ne semble réguler cette alternance. La présence dès la fin du III^e siècle d'empierrements à base de galets montre que ce matériau n'est pas réservé aux rues charretières, les recharges sont cependant peu épaisses, et moins régulières et systématiques que dans

les voies importantes. Les piétons semblent s'être accommodés de sols très divers (pavements de tessons, dalles, sable). Les déchets domestiques sont relativement peu abondants : une bonne part des tessons et fragments de terre cuite sont là pour renforcer la voie ou les enduits, et les restes de faune sont toujours rares et dispersés ; la ruelle ne servait donc pas de dépotoir au moins à cet emplacement. Aucune activité artisanale ou culinaire n'encombre non plus cette courte portion de rue.

La fonction de caniveau est en revanche certaine : la ruelle est en légère pente vers le sud, donc vers la grande rue, son profil transversal est nettement en cuvette, au moins à partir du milieu du III^e siècle (3) ; la construction et la réfection fréquente des bourrelets et enduits le long des murs montrent la volonté des riverains de se protéger des infiltrations venant de la ruelle. Il n'existe toutefois aucune trace de caniveau construit.

3.5. Le sondage au nord de la place 123 (Zone123, secteur 1)

3.5.1. Présentation du sondage (fig. 30)

Ce sondage a été effectué à un emplacement qui, d'après les façades visibles, paraissait correspondre à l'extrémité de la rue 100, et au débouché de cette rue sur un large espace non construit, appartenant au rempart (place 123). L'objectif était de rechercher à travers les sédiments accumulés, les fonctions de cet espace et les activités qui ont pu s'y dérouler, et aussi de dater les façades et de préciser ainsi la chronologie de ce quartier.

Les travaux ont pris la forme de deux tranchées en angle droit, perpendiculaire et parallèle à la rue 100. Ces tranchées dont la largeur est respectivement de 0,75 m et de 1,5 m ont été menées sur environ un mètre de profondeur et ont rencontré des couches datées de 325 à 225 av. n. è.

3.5.2. La stratigraphie de la place (fig. 31)

L'examen des couches qui se sont ainsi formées pendant un siècle a permis de dis-

cerner une nette discontinuité entre les niveaux anciens, très semblables, et des niveaux plus récents de formations variées ; la charnière se situerait entre 300 et 275.

Les couches les plus profondes (US 123018, 123017, 123016 et 123013 séparées par la surface 123015) qui représentent 40 à 50 cm d'épaisseur sont faites d'un limon gris, très homogène, contenant un mobilier dispersé et peu abondant. On observe fréquemment à la fouille des surfaces noircies par des restes de matière organique carbonisée (mais sans charbons visibles) ; ces surfaces sont sensibles sur deux ou trois mètres carrés et dessinent en coupe des strates parallèles en faible pente vers le sud. On n'a pas remarqué, dans les limites de ce sondage, de coupure nette entre ces couches limoneuses dont la formation apparaît donc très progressive ; par ailleurs en dehors de ces traces de feu, ou de matériaux carbonisés, aucun témoin d'activité et a fortiori aucun aménagement n'a été retrouvé. Les premières analyses micromorphologiques interprètent les strates charbonneuses comme un mélange de déjections animales et de matières végétales (fumier) ayant subi une combustion lente (Cammas 1994). Le mobilier retrouvé est daté entre 325 et 275.

Au dessus de ces niveaux, sur la surface 123012, on trouve une épaisse couche (35 à 40 cm, subdivisée en US 123010 et 123007) faite d'un limon plus compact contenant un très abondant mobilier (tessons nombreux et de module important, ossements de toutes tailles) et localement quelques pierres et moellons, notamment à proximité de l'angle des murs MR1081/1082. Cette couche ne paraît pas nettement stratifiée et il est possible qu'elle ait été formée rapidement. S'il s'agit d'un remblai on doit s'interroger sur la raison d'être d'un remblaiement épais, et qui semble avoir concerné une large surface dans ce quartier sud de la ville (Cette couche se prolonge notamment vers l'ouest et se retrouve dans des sondages situés à une quinzaine de mètres dans l'espace 125 ; par ailleurs on notera qu'une couche identique et de même



• 31 : Stratigraphie de la place 123 : à la base de la coupe, couches de limon stratifiées ; au sommet épais niveau de remblai contenant un abondant mobilier (cl. D. Lebeaupin)

datation se trouve à 22 mètres au nord, au carrefour des rues 100 et 116). Le mobilier céramique appartient au deuxième et, dans une faible mesure, au troisième quart du III^e siècle.

Au sommet de ce remblai on observe un lit de petites pierres (calcaire tendre compilé, se désagrégeant en sable) ; ce lit atteint une certaine épaisseur seulement à proximité des murs MR1081 et MR1082 où, probablement, il servait à faciliter la circulation des piétons le long des façades, ailleurs ce n'est qu'une pellicule sableuse, sans doute entraînée par le ruissellement. Ce sable est surmonté d'une couche de limon (123003) dont la base, très compacte et pauvre en mobilier, évoque des adobes écrasées ; le reste de la couche est plus meuble, charbonneux, et contient un mobilier dispersé. Sur la surface 123004, que marquent seulement quelques tessons à plat, la dernière couche en place (123002) est faite de petites pierres froides (éclats de taille) noyées dans une matrice limoneuse ; il s'agit sans doute d'une recharge de rue. Ces deux dernières couches sont datées entre 250 et 225 ; les niveaux plus récents (123002 et 123006) ont été affectés par les travaux agricoles et contiennent un mobilier mélangé.

3.5.3. La datation des structures

L'espace fouillé est limité par deux bâtiments, l'un à l'est (murs MR1056/MR1093), l'autre au nord-ouest (murs MR1081/1082) ; le sondage a été implanté pour permettre l'observation des angles de mur.

Les murs MR1056 et MR1093 se sont révélés être d'époque romaine : on a pu en effet mettre en évidence une étroite tranchée de fondation de haut en bas du sondage (123014), et des matériaux récents (tuiles) à la base de la fondation de ces murs. On ne connaît donc pas la limite orientale de la place 123 pour la période contemporaine des niveaux fouillés (IV^e et III^e siècle) ; un nouvel examen de cette partie du quartier sera nécessaire pour préciser ce point. On remarquera la profondeur de la fondation d'époque romaine : elle atteint un mètre dans son état de conservation actuel mais les sols du premier siècle sont certainement sensiblement plus haut. Les bâtisseurs, conscients sans doute de la faible tenue de ces limons, ont donc creusé une tranchée profonde d'au moins 1,5 mètres pour y poser leur fondation.

La construction de l'autre bâtiment est

plus ancienne. Elle est postérieure à la formation des couches de limon avec traces de combustion (123013, 123016) qui passent dessous ; elle est probablement de peu antérieure à la mise en place du puissant remblai (123007/123010) : cette couche s'appuie sur la base du mur (conservée par endroit au fond de la tranchée d'épierrement) et les moellons retrouvés ici ou là semblent être des restes abandonnés par les bâtisseurs du solin. On peut même penser que la construction, ou reconstruction, de la partie sud de l'îlot 20 et le remblaiement font partie de la même opération d'urbanisme. La réorganisation de ce quartier se ferait donc autour de 250 av. n. è.

3.5.4. Incertitudes sur la place 123

A ce stade de la recherche le sondage 123 pose plus de questions qu'il n'apporte d'informations. Comme il a été dit précédemment les limites et le fonctionnement de cette vaste aire ouverte nous échappent largement. Le stationnement du bétail y est probable mais rien n'indique une forte circulation (ni renforcement du sol par des matériaux durs, ni traces de piétinement ou de charroi) bien que nous nous trouvions entre la rue 100 et une porte au sud de la ville. Au milieu du III^e siècle la place semble être l'objet de travaux importants mais la destruction à peu près générale des couches à partir de cette date empêche d'en percevoir le sens. Il est donc nécessaire de poursuivre, et surtout d'affiner les recherches pour espérer répondre à ces interrogations.

4. Les matériaux des rues de Lattes : synthèse sur les remblais et sédiments

La documentation rassemblée permet dans ce domaine une synthèse relativement complète et nous amène de nouveau à distinguer les rues principales des autres voies.

4.1. La stratigraphie des voies principales

Les deux voies considérées comme des axes de circulation majeurs, la rue 100 et la rue 116, présentent des stratigraphies similaires (fig. 17, 21 et 26).

Dans tous les cas les premiers niveaux rencontrés, datés de la fin du Ve siècle et du début du IV^e sont d'épaisses couches de limon assez homogènes. Ces couches sont ponctuellement interrompues par des strates charbonneuses, de mince lits de sable et petits cailloux qui semblent liés à la construction des murs, ou des lentilles formées de résidus domestiques, faune et tessons mélangés. Les aménagements de surface, lits de limon argileux, pavements de tessons et galets, ne sont observés qu'à proximité des portes.

L'homogénéité, le parallélisme des strates, la disposition horizontale du mobilier, indiquent que ces couches se sont formées par accumulation progressive. L'origine du matériau limoneux n'est probablement pas naturelle pour l'essentiel ; en effet la fortification met la ville à l'abri des dépôts du Lez, en dehors des cas ponctuels d'inondation. Ce sont certainement les activités humaines, rejets de déchets, mais surtout apports de matériaux pour les murs et les toitures, qui ont fourni la plus grande partie du sédiment. Le ruissellement et l'infiltration ont par la suite constitué ces strates, d'autant plus régulièrement que l'espace ouvert était étendu.

Pendant cette période les sols de circulation ne sont donc pas apparemment renforcés pour le passage des piétons ni *a fortiori* des charrettes. La boue dans les périodes humides ne devait pas trop entraver la circulation, ni rebuter les habitants.

La construction des murs qui, à partir du milieu du IV^e siècle, délimitent et réduisent en largeur les axes de circulation n'a pas entraîné un changement immédiat dans la sédimentation des rues. Pendant une période de 50 à 75 ans les sols restent en limon, sans qu'on puisse déceler de tentatives pour les rendre plus résistants (4). Le passage des charrettes est cepen-

dant attesté par quelques indices ténus : la disposition en arc de cercle de l'angle de l'îlot 16 ne se justifie que pour les véhicules à roues, d'autre part différents sols de limon dans ce même carrefour semblent conserver des traces d'ornières. On remarque cependant que le profil transversal de la voie prend progressivement la forme d'un U très évasé.

Les premiers apports de matériaux durs apparaissent au plus tôt à la fin du IV^e siècle. Dans le sondage 3 de la rue 100, il s'agit de tessons concassés, sur une épaisseur de 2 à 8 cm, qui semblent disposés intentionnellement ; dans la rue 116 (secteur 2) c'est une petite couche de pieraille (éclats de taille) et tessons, mêlés à quelques galets, et datée du deuxième quart du III^e siècle ; à l'orée de la rue 100 sur la place 123 ce n'est qu'après le milieu du III^e siècle qu'un lit d'éclat de taille constitue un modeste renforcement de la voie.

A partir de 250 les empièvements deviennent systématiques et sont constitués essentiellement de galets, parfois d'éclats de taille ou de moellons. Les petits galets du Lez paraissent absents des rues importantes, les Lattois ont recours aux alluvions villafranchiens, abondants à faible distance du site, dont le diamètre varie entre 2 et 10 cm. Ces apports sont d'épaisseur variable, jusqu'à 25 cm lorsqu'ils comblent des dépressions, de 5 à 10 cm en général ; ils sont plus épais au centre de la rue et deviennent pelliculaires à proximité des façades. S'ils sont moins épais, ils paraissent parfois plus fréquents (rue 100) en bordure de rue, sans doute pour faciliter la circulation des piétons. En dehors des recharges ponctuelles le long des murs, ou dans des trous, les apports de galets semblent concerner une grande longueur de rue (plusieurs dizaines de mètres au minimum) ce qui indique une gestion collective de la voirie. La fréquence de ces gros empièvements a été estimée à 4 ou 5 par siècle ; le volume approximatif de chacun varie de 3 à 6 m³ pour 10 m de rue (soit la largeur d'un îlot) ; l'effort collectif demandé paraît très raisonnable s'il est réparti sur l'ensemble des riverains.

Entre ces recharges se trouvent donc des couches de limon mêlé de sable, avec des résidus domestiques dispersés (os et tessons) et très peu de pierres. Ces strates se sont formées progressivement du fait, principalement, du ruissellement. La puissance des couches de limon semble ne pas excéder 20 cm, épaisseur qui rendait sans doute nécessaire un nouvel empierrement. Le sable peut provenir lui aussi de l'érosion des bâtiments mais une partie correspond certainement à des apports volontaires destinés à assainir le passage en bord de rue, ou à combler des trous boueux au milieu de la voie (rue 100, sondage 1, fig. 32). Dans un cas (carrefour 100/116, couche 116005) le sable, à peu près pur et dépourvu de rejets, semble utilisé comme couche de préparation de l'empierrement de galets. Les détritiques, faune et céramique essentiellement, ne sont pas d'une grande abondance sur les sols de rue et dans les couches intermédiaires de limon ; on a vu qu'ils sont particulièrement peu nombreux au carrefour des voies 100 et 116, sans doute parce que ce secteur où la circulation tangentait le mur ne se prêtait pas au débordement des activités domestiques.

Dans le sondage 1 de la rue 116 (et au nord de la place 123) la stratigraphie montre vers le milieu du III^e siècle un type de couche inconnu dans les autres voies : il s'agit d'un apport massif de sédiments mélangés, contenant quelques moellons et de nombreux os et tessons souvent de grande taille (couches 116032 et 116036, et couches 123007 et 123010, dont l'abondant mobilier est daté pour l'essentiel du deuxième quart du III^e siècle). Cet épais remblai à base de dépotoir est associé à une reconstruction du bâtiment limitrophe mais les éléments manquent pour interpréter cet ensemble d'actions.

Au total les sondages profonds dans les rues 100 et 116 ont l'un et l'autre montré que le niveau de la rue s'était exhaussé de près de 2 m en 250 ans ; à l'angle de ces deux voies l'exhaussement est de 1,45 m en 200 ans, l'accumulation est donc de l'ordre de 0,75 m par siècle.

4.2. La stratigraphie des ruelles et rues secondaires

Une plus grande diversité de la sédimentation apparaît dans la voirie secondaire, aussi bien pour les apports volontaires que pour les couches terreuses.

4.2.1. Les empierrements et renforcements de la voie

Les apports de galets sont rares dans les ruelles dont la largeur est inférieure à 1,5 m, sauf sous la forme de petits lits où les galets de rivière (rue 105) sont présents à côté des galets villafranchiens. Ils sont fréquents dans les rues secondaires mais apparaissent plus tard (au début du second siècle pour les rues 102 et 108, au premier siècle av. n. è. pour la rue 104). Si dans certains cas de rues charretières (rue 108 de nouveau, fig. 13) les empierrements sont réguliers et concernent une grande longueur de voie, le plus souvent les recharges de galets sont plus ponctuelles, et associées à d'autres apports. La multiplicité des matériaux semble en effet la règle. Les surfaces de circulation montrent toute une gamme d'aménagements qui ont en commun de ne couvrir que de faibles surfaces : comblement de "nids de poule" par des moellons, recharges faites de cailloutis, d'éclats de tailles, de déchets de basalte, dallages de tessons de dolium, de tuiles, voire "pavement" de coquillages dont la résistance au piétinement devait être fort réduite (rue 109, fig. 15). Les véritables dallages de pierres plates sont rares et localisés, on en note un par exemple qui couvre la dépression laissée dans la rue 104 par la rigole CN306. Les tessons d'amphore de Marseille semblent ne pas être utilisés en dallage de surface, on les trouve seulement sous forme de radiers recouverts de terre battue dans des espaces ouverts qui sont plus des cours que des rues ; il est vrai que l'amphore micacée résiste mal au gel associé à l'humidité, et se fragmente très facilement.

D'une manière générale les sols des rues secondaires non charretières, et *a fortiori* des ruelles, paraissent aménagés par les riverains immédiats en fonction de

besoins ponctuels, et les traces d'action collective sont rares, la rue 108 faisant sans doute exception. On verra que cette remarque concernant les empierrements ne se vérifie pas pour les caniveaux dont les longueurs témoignent d'une gestion des écoulements qui dépasse le cadre d'une famille (cf. *infra*).

La période romaine (à partir du milieu du I^{er} siècle av. n. è.) paraît marquer un déclin dans l'entretien des rues : l'empierrement de la rue 106 n'est pas renouvelé ; la rue 104, pourtant large, montre le long de l'îlot 30 une chaussée très irrégulière encombrée par des apports multiples. Il faut s'approcher des installations portuaires pour retrouver à cette période des voies soigneusement entretenues.

4.2.2. Les sédiments limoneux

Le limon qui constitue l'essentiel du sédiment des voies secondaires varie beaucoup d'une rue à l'autre, et même d'un point à l'autre de la même rue. On remarque surtout des couches stratifiées avec des déchets domestiques et des lits de sable, mais parfois aussi des masses compactes de limon à peu près pur, qui sans doute correspondent à l'étalement partiel d'élévations en adobes. Ces voies sont donc encombrées par des restes de destruction, ou de construction, et des dépôts divers qu'on ne rencontre guère dans les rues principales. Ces observations indiquent probablement une différence de statut entre les divers types de rues, et au moins l'existence d'une certaine discipline dans l'entretien des axes majeurs.

4.3. La spécificité des sédiments de la place 123

Rappelons que pour cette place nous connaissons surtout des couches de limon antérieures à 275 av. n. è. Pour la même période ce sont aussi des couches de limon qui dominent dans les rues (rues 100 et 116) mais les différences sont sensibles : les sédiments de la place 123 contiennent beaucoup moins de gros déchets domestiques, notamment de tessons, que les rues. Les charbons y sont en général dis-

persés et non pas disposés en lits ; en revanche les strates de matière organique sont absentes dans les rues fouillées. Compte tenu du caractère ténu de ces indices, ce sont les sciences connexes, et notamment la micromorphologie, la carpologie et la palynologie, qui devront être mises en oeuvre pour analyser ces différences.

4.4. Comparaisons régionales

L'empierrement des rues avec des graviers plus ou moins mêlés de terre et de tessons semble la règle sur les oppida protohistoriques. Le plus ancien cas attesté est sans doute celui du Marduel ou un apport de cailloutis est observé dès la fin du VI^e siècle (Py, Lebeaupin 1994, 227) mais les exemples sont nombreux au Ve siècle (l'Ile et Saint-Pierre à Martigues, la Roche de Comps, Ensérune, Saint-Blaise probablement) et au-delà. Le matériau est composé de cailloux concassés, d'éclats de taille, de galets de rivière, parfois de moellons et blocs en remploi (Entremont). A Saint-Blaise et Glanum le sable provenant de l'extraction en carrière est massivement utilisé au second siècle et constitue un "macadam" particulièrement efficace ; cet usage est certainement lié à l'importance de la taille de pierre dans l'aménagement de ces deux sites. L'existence de dallages de pierres est en revanche exceptionnel avant le I^{er} siècle av. n. è. : un exemple isolé et localisé est signalé à Nages dans une rue réaménagée pendant la seconde moitié du II^e siècle (Py 1978, p 105-106), dans ce cas on peut penser que l'importance du ruissellement dans une longue voie en pente justifiait cet aménagement. Deux rues sont "pavées de grandes dalles" au sommet du plateau à Ensérune mais ce sol ne semble pas antérieur au I^{er} siècle (Jannoray 1955, p. 178) ; le dallage de la ruelle 14, au Marduel, est également daté de la seconde moitié de ce siècle (Py, Lebeaupin 1986).

Sur tous les sites ces empierrements étaient périodiquement renouvelés et de nombreuses coupes stratigraphiques, notamment à Saint-Pierre-les-Martigues et au Marduel, montrent l'alternance des

recharges et des couches plus terreuses accumulées par l'érosion (Py, Lebeaupin 1992, p 298, fig. 37). Lorsque les fouilles ont concerné une superficie suffisante on constate, comme à Lattes, qu'une partie au moins de ces recharges s'étendent sur une largeur et une longueur suffisantes pour exclure des initiatives individuelles et attester une gestion collective de la voirie.

L'originalité de la voirie lattoise réside plutôt dans la date tardive des premiers empierrements, à savoir la fin du IV^e siècle ou le début du III^e, ce retard s'expliquant en partie par la situation géographique de la ville et l'éloignement —relativement modeste à vrai-dire— des ressources en pierres. Sur ce point on pourra faire un rapprochement avec le comptoir gréco-étrusque de Spina, fondé au VI^e siècle sur un bras du Po, et établi dans un milieu très humide et particulièrement démuné de pierres puisque les bâtiments sont tous en torchis et construits sur des pieux enfoncés dans le sol marécageux (Uggeri 1994). Sur ce site les voies de circulation sont en terre battue renforcée de tessons ou de végétaux (roseaux et branchages) ; ce n'est qu'au III^e siècle qu'on voit apparaître dans les rues importantes des pavements de gros galets, provenant comme à Lattes de terrasses alluviales d'origine alpine (mais beaucoup plus éloignées du site). Cette utilisation de végétaux pour affermir les voies de circulation pourrait expliquer à Lattes certaines concentrations de matière organique sur la place 123, ou l'abondance de certains pollens dans les niveaux profonds des rues.

5. Les aménagements rencontrés dans les rues

Outre les empierrements les rues ont fréquemment gardé le témoignage d'actions destinées à faciliter la circulation, ou l'écoulement des eaux ; dans d'autres cas apparaissent des aménagements domestiques sans rapport direct avec la voirie.

5.1. Les traces et les aménagements liés à la circulation

Les surfaces de rue portent fréquemment des traces de circulation. Dans un

cas (rue 100, entre les îlots 2 et 3. Fig. 32) des empreintes de pas ont été observées dans la boue au centre de la rue, l'apport rapide d'une couche de sable ayant permis leur conservation. Il s'agit probablement —les empreintes sont peu nettes— de traces d'animaux, bovins ou équidés. Plus couramment les surfaces de galets sont marquées par des ornières, bien visibles dans les rues 100 et 116, dans la voie extra-muros, et dans la rue secondaire 108, qui attestent l'usage courant des charrois. Ces ornières sont le plus souvent larges et peu profondes, indiquant une circulation mal canalisée, qui occupe le centre de la rue ; l'écart entre axes est de l'ordre de 1,3/1,5 m quand il est mesurable. Le croisement était possible dans les rues principales dont la largeur est toujours supérieure à 4 m, mais il devait supposer quelques "manoeuvres" ; il apparaît difficile voire impossible dans la plupart des rues secondaires. Toutes ces observations indiquent sans doute une circulation peu dense des véhicules à roues.

Un chasse-roue est visible au croisement des rues 100 et 116, un autre a été noté par P. Poupet le long de la façade de l'îlot 3 ; pour le premier il s'agit d'un gros bloc de grès calcaire, portant de nettes traces d'usure, qui protégeait le mur en demi-cercle de la pièce 11 (zone 16). Cet aménagement appartient à des niveaux de la fin du III^e siècle av. n. è. et, avec la forme du mur, il démontre l'importance de ce carrefour. D'autres blocs de même usage ont été repérés en bordure de la voie d'époque romaine qui longe la muraille, et à proximité de la porte dans le rempart.

Les aménagements destinés aux piétons sont de peu d'importance. Les trottoirs existent mais seulement sous une forme rudimentaire avant le premier siècle de notre ère : en dehors des petites couches de galets ou de sable le long des murs qui ont déjà été signalées, on remarque parfois des pierres plates, isolées ou alignées, en bord de rue. Dans la rue 100 ces dalles, complétées par quelques tessons, se trouvent de part et d'autre du débouché du caniveau de la rue 107 (Py, López 1990, 239, fig. 9-34) et évitaient très probablement de piétiner les effluents

qui en provenaient. À côté de l'îlot 7 une structure de pierre (SB534) parallèle à la façade de la maison 2 avait peut-être une fonction semblable. Plus systématiquement la partie de la rue qui se trouve au droit des seuils est renforcée par de petits galets damés, ou par un pavement de tessons, souvent refait. À l'époque romaine les voies paraissent fréquemment limitées par un alignement soigné de blocs dont la surface permettait le passage des piétons (niveaux récents de la rue 120).

La modestie des aménagements liés à la circulation est constatée sur la plupart des sites contemporains. On notera cependant la précocité des trottoirs à Olbia, présents dans certaines rues sans doute dès les débuts de la ville (fin du IV^e siècle, Bats 1990) ; à Saint-Blaise des "bordures de dalles ou de blocs" sont construites dans plusieurs rues lors de la réorganisation de la ville au II^e siècle (Bouloumié 1992).

5.2. Les caniveaux et le drainage

Si les égouts provenant des îlots et débouchant dans les rues sont assez fréquents, au moins à partir du II^e siècle, les caniveaux construits sont absents dans les rues principales, et relativement rares dans les rues secondaires et ruelles. On en connaît plusieurs dans la rue 104, du III^e siècle av. n. è. au I^{er} siècle après, mais sans continuité dans le temps ; un dans la rue 103, couvert d'un dallage mais non fouillé ; enfin une série continue dans le temps, du II^e siècle avant au premier après, dans la venelle 107 (cf. *supra*).

Techniquement ces caniveaux sont construits, soit avec deux petits murets de pierre, soit avec des tessons plaqués sur le fond et les parois. Dans ce dernier cas l'égout, plus large, ne semble pas couvert.

Le comblement de ces différents caniveaux (avant leur abandon) est généralement constitué de limon sableux, très homogène et pauvre en matières organiques et rejets domestiques. Des exceptions existent ponctuellement, ainsi l'extrémité est du caniveau CA112, au contact de la ruelle 107 et de la rue 100, contenait au premier siècle av. n. è. de



• 32 : Traces de roues et de sabots dans le limon au milieu de la rue 100 (cl. Chr. Maccotta).

nombreux fragments de moules et autres détritiques ; d'une manière générale cependant l'évacuation des eaux usées paraît une fonction secondaire, moins importante que l'écoulement des eaux pluviales.

Dans la majorité des rues l'écoulement des eaux se faisait sur la chaussée, sans aménagement particulier, grâce à un profil en cuvette, ou en V dans les rues secondaires. Dans le cas de la rue 100 par exemple, le centre de la rue était environ 20 cm plus bas que les côtés, et 30 à 50 cm en dessous du niveau des sols à l'intérieur des maisons. Une partie de l'eau de ruissellement s'éliminait par infiltration et on peut penser que les amas de moellons, souvent observés dans l'axe central des rues importantes (rue 100 mais aussi rue 108), ou les galets accumulés au fond des rigoles, avaient pour fonction de faciliter cette infiltration. La présence d'un puisard sous forme d'un trou rempli de pierraille (extrémité du caniveau CN221 dans la rue 104) confirme cette méthode de gestion des écoulements.

La présence d'amphores plantées au bord des rues pose un autre problème. Ces vases ne sont pas très fréquents car six

seulement sont attestés dans les fouilles récentes, dans trois emplacements : trois exemplaires datés du II^e siècle av. n. è. dans la rue 107, presque à l'angle de la rue 100 (Py, López 1990, p.234, fig. 9-35 et 9-36) deux exemplaires de la deuxième moitié du III^e siècle le long du mur circulaire au carrefour des rues 100 et 116, un exemplaire isolé du début du III^e siècle dans la ruelle 115, proche de l'angle avec la rue 116 (cf. *supra*). Dans tous les cas l'amphore, coupée à la base du col, est plantée dans le sol de la rue à peu près verticalement et accolée au mur ; elle ne semble enterrée dans le sol que sur le tiers de sa hauteur environ. Aucune trace de caniveau n'a été retrouvée associée directement à ces récipients.

Une série de 6 amphores fichées en terre a été fouillée par H. Prades dans le secteur 14 du sondage 26 (Py 1988, p. 100, fig. 17 et 20) ; il s'agit là d'une cour intérieure du I^{er} siècle de notre ère où les amphores recueillent l'eau provenant de plusieurs drains, elles jouent donc le rôle de petites citernes et bassins de décantation. L'une d'elle contenait de petits vases intacts qui ont dû servir à puiser l'eau. Les

amphores retrouvées au coin des rues ont une disposition différente —moins enterrees, elles ne sont pas liées à des drains— mais on peut penser qu'elles ont la même fonction de citerne, recueillant l'eau de ruissellement des toitures grâce sans doute à un système de gouttière. L'usage de ces réserves d'eau n'est peut-être pas limité aux riverains immédiats car on note que les amphores retrouvées sont proches des voies les plus passantes, et sont en revanche éloignées des portes de la maison.

Sur les autres sites du midi on ne connaît pas non plus de caniveaux construits dans les rues avant le IV^e siècle, au plus tôt, et ils restent rares par la suite. Le premier exemple attesté semble l'important égout dans la grande rue Nord-Sud à Olbia ; des rues secondaires du même site comportent des caniveaux ou de simples rigoles (Bats 1990, 210). Ce n'est qu'au début du II^e siècle que les rues de l'Ile à Martigues sont aménagées, lors de la reconstruction générale, avec des collecteurs couverts dans l'axe central (Chausserie-Laprée 1988). A Nages les premiers caniveaux dans les rues apparaissent à la fin du II^e ou au I^{er} siècle ; on citera par exemple dans la rue L6 un drain constitué de deux murets parallèles et recouverts de lauzes (M. Py, rapport 1978, p. 9 et 10). Cette absence d'aménagements construits ne signifie pas que les rues ne servent pas à évacuer les eaux pluviales et éventuellement les eaux usées. En effet de nombreux caniveaux se déversent dans la rue, ou au contraire recueillent l'eau des rues pour l'évacuer à l'extérieur du rempart (ou, à époque tardive et plus rarement, la récupérer). On donnera comme exemple au Marduel l'ouverture percée dans un mur permettant de rejeter l'eau de la zone 16 vers la rue 14 (caniveau Df, première moitié du III^e siècle ; Py, Lebeaupin 1989, fig. 43). A Nages de nombreux collecteurs le long du rempart drainent les écoulements provenant de la fortification et les amènent jusqu'à la rue, mais ne se prolongent pas dans celle-ci (Py 1978, p 106-109 et 134).

5.3. Les traces d'activité domestique dans la rue : foyers, fours et fosses.

Quelques aménagements existent qui n'ont rien à voir avec la circulation des personnes, ou des eaux, et parfois qui l'enravent. On les trouve essentiellement, voire uniquement, dans les rues secondaires.

Dans un cas il s'agit d'une fosse importante, creusée dans la ruelle 105 au début du second siècle av. n. è. Ce trou, représentant près de 3 m³, a pu servir de carrière pour recueillir de la terre ; il a été ensuite utilisé comme dépotoir.

Une telle pratique paraît peu fréquente ; les dépressions dans les rues semblent plutôt résulter du ruissellement, et sont comblées par des matériaux durs ; par ailleurs les rejets de déchets sont le plus souvent dispersés et limités, les voies publiques ne servent pas couramment de dépotoir. Dans le cas du sondage au carrefour des rues 100 et 116, on a déjà pu remarquer la grande rareté des os et tessons dans les couches de limon aussi bien que dans les recharges pierreuses, ce qui prouve que la fonction de circulation et l'aménagement collectif priment ici sur toutes les autres formes d'usage.

Plus régulièrement on rencontre des installations de cuisson dans les rues, et parfois au beau milieu de celles-ci : une fosse-foyer dans la ruelle 102, à proximité de la porte de l'îlot 2, d'autres dans les rues 112 et 113 de part et d'autre de l'îlot 7-est (fig. 33), une autre dans la rue 108, le long de l'îlot 4-Sud. Toutes ces installations sont datées du second siècle av. n. è. ou du début du premier (mais la plupart des ruelles et rues secondaires ne sont connues que pendant cette période). Un ensemble de fours du IV^e siècle av. n. è. est par ailleurs aligné en bordure de la rue 120. Au total ces équipements ne représentent pas grand chose par rapport aux centaines de foyers ou fours repérés dans l'habitat ou dans les cours supposées privées ; ils sont en outre situés dans des rues secondaires.

Il apparaît donc qu'à Lattes la rue, et *a fortiori* la rue principale, est un espace public, d'abord dévolu à la circulation, et

à l'écoulement des eaux. Les activités domestiques se contentent en général —ou sont contraintes de se contenter— de l'espace bâti et de son périmètre immédiat : cours en façade sur les rues secondaires (îlot 4-Sud, îlot 3), ou en renfoncement entre deux maisons (secteurs 3 et 6 de l'îlot 27, placette située au bout d'une impasse (secteurs 4C et 6 de l'îlot 7-Est). Il est probable qu'existe une zone de transition dans certaines rues secondaires, où les fonctions coexistent, où la délimitation que nous pensons apercevoir entre public et privé n'est pas tranchée ; on passerait ainsi progressivement du domaine purement public de la grande rue, au lieu privé mais ouvert de la cour, et au-delà au monde réservé et fermé de la maison. Peut-être aussi ces espaces intermédiaires relèvent-ils du domaine non pas public mais collectif : espace commun à un îlot ou un quartier, c'est-à-dire à quelques familles, où la fonction de circulation est secondaire ce qui laisse place aux usages domestiques, et éventuellement à quelques pratiques communautaires. Voilà, du moins en l'état actuel de notre documentation, l'analyse qu'il est permis de proposer ; elle pourra être affinée par les travaux à venir, à condition de porter un intérêt accru à la limite entre les espaces publics et privés (existence de murets, de clôtures entre cours et rue...) et aux variations de cette limite dans le temps (fluctuation des façades et des surfaces bâties).

Sur les autres sites régionaux, la place des installations domestiques ou artisanales dans les voies publiques est assez variable. Dans l'Ile de Martigues le débordement dans la rue des foyers est systématique pour l'agglomération primitive ; on peut penser que l'exiguïté de la ville, et des pièces habitées, imposait cette solution. Ces foyers toutefois disparaissent des rues après la reconstruction du début du second siècle qui voit l'extension de la surface bâtie (Chausserie-Laprée 1988). Des foyers sont également signalés dans les rues d'Entremont, y compris sur la "Voie sacrée", et des bases d'escaliers, ou des déflecteurs, réduisent fréquemment les zones de circulation ; P. Arcelin considère

même que "l'utilisation de l'espace collectif à des fins particulières" est "un caractère généralisable à l'ensemble du site, et se retrouve dans bien d'autres agglomérations du midi" (Arcelin 1987). Il semble cependant qu'une grande partie des aménagements privés se situent en bord de rue, et non sur celle-ci. C'est le cas par exemple au Marduel des fosses métallurgiques de la zone 15 qui sont établies au début du I^{er} siècle av. n. è. le long de la rue 17 (Py, Lebeaupin 1986, fig. 37). En définitive l'espace public, dans la majorité des sites, paraît correctement respecté, au moins lorsqu'il s'agit de voies d'une certaine importance.

6. Les relations entre la rue et les bâtiments qui la bordent

Les rapports entre les voies et l'habitat limitrophe ne peuvent être pleinement élucidés que dans le cas d'une fouille conjointe de l'îlot et de la rue, ce qui a été le cas sur une certaine épaisseur seulement pour l'îlot 4 sud ; une série de constatations a toutefois été rassemblée.

6.1. Le niveau des rues

A Lattes la surface de circulation dans les rues principales semble systématiquement plus basse que le niveau des sols contemporains à l'intérieur des maisons (fig. 17). Le décalage peut atteindre une cinquantaine de cm, il est atténué par la remontée des bords de rue. Cette différence de niveau se comprend bien si on se souvient que la rue sert de collecteur, une situation inverse ou une simple égalité de niveau signifierait l'humidité voire l'inondation des sols intérieurs. Dans ces conditions l'élévation du niveau de la rue, par remblaiement volontaire ou sédimentation, suppose le remblaiement des espaces intérieurs. Il serait vain toutefois de chercher à rapprocher dans le détail les différentes couches des rues et des maisons : les processus d'exhaussement ne sont pas de même nature et de même rythme ; dans les rues les remblaiements sont relativement minces, 5 à 15 cm, et les couches de sédimentation plus épaisses ; dans les mai-



• 33 : Fosses-foyers en travers de la ruelle 113. Au premier plan empiérement de la rue 100. Vue prise de l'ouest (cl. J. López)

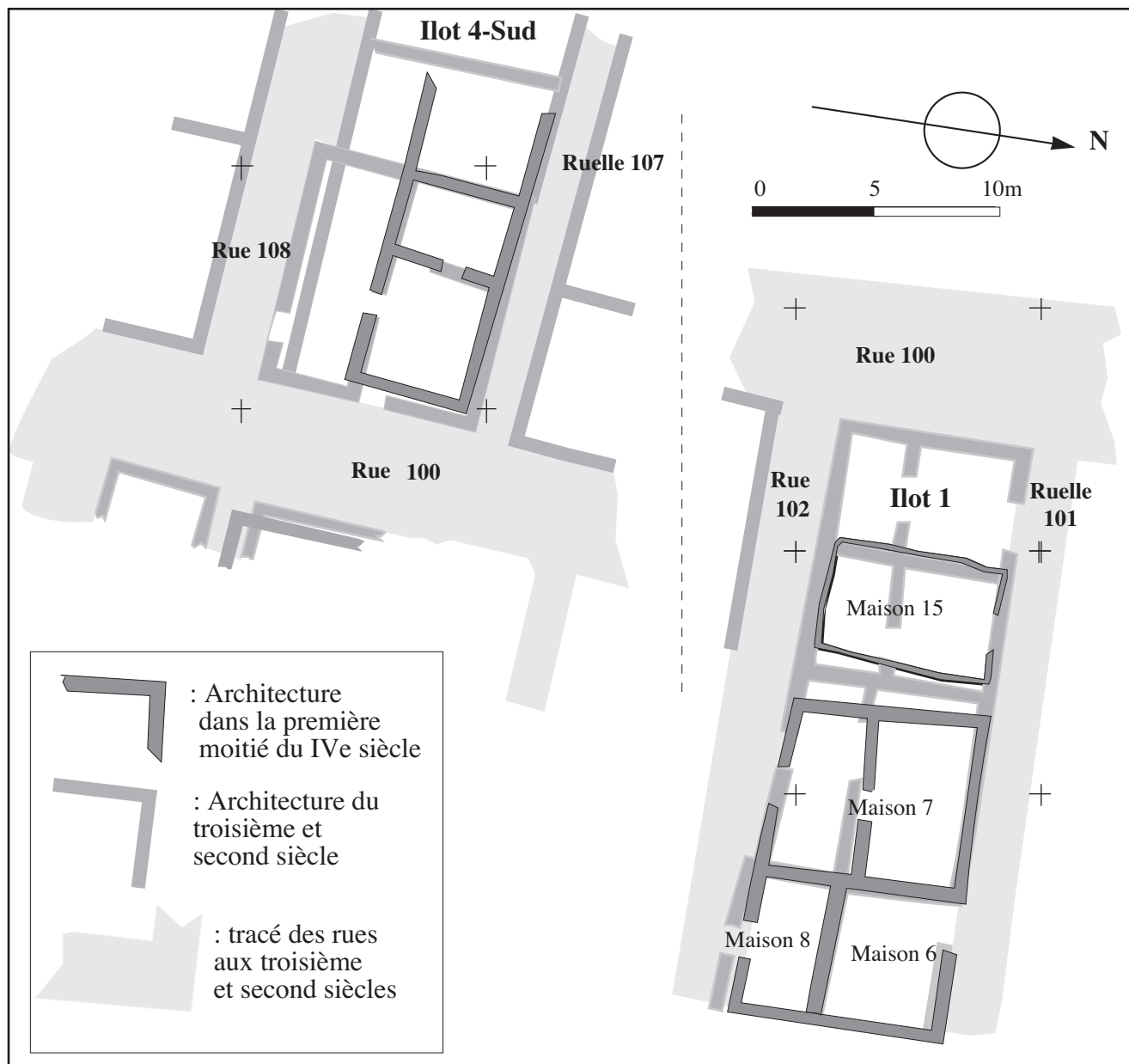
sons des remblaiements importants, jusqu'à 70 cm au début du IV^e siècle dans l'îlot 4-Sud, séparent des strates minces de sédimentation (Lebeaupin 1994, 35-39, fig. 18).

Le décalage est plus réduit, voire parfois inversé, dans les rues secondaires. La rue 102, par exemple, paraît à peu près au même niveau que les sols contemporains de l'îlot 2, et un peu au dessus de ceux de l'îlot 1. Cette situation explique la présence de seuils assez hauts, et fondés pour limiter les infiltrations ; elle justifie la construction de bourrelets renforcés de pierres et tessons à la base des murs latéraux (notamment dans la ruelle 115). Elle explique peut-être aussi la mise en place à

l'intérieur des maisons de placages de tessons à la base des enduits muraux, voire de contre-cloisons faites de dalles sur chant qui limitent l'humidité (secteur 2, îlot 1, et secteur 3 de l'îlot 4-Sud).

6.2. Les mouvements des façades

On a déjà remarqué que la surface bâtie augmente dans plusieurs quartiers dans la seconde moitié du IV^e siècle (constructions de part et d'autre de la rue 116 vers 350, reconstruction dans l'îlot 4-Sud vers 325, un peu après dans l'îlot 1 (Roux 1990)). Ces bâtiments respectent les orientations que l'on connaît antérieurement mais ils réduisent considérable-



• 34 : Comparaison des surfaces bâties avant 350 et aux III^e-II^e siècle av. n. è. dans les îlots 4-Sud et 1.

ment les espaces de circulation, et les encadrent dans des façades à peu près alignées ; quelques passages à l'intérieur des îlots sont même supprimés (secteurs 21 et 32 de l'îlot 1). On observe au contraire que ces reconstructions ne modifient pas les limites entre les différentes maisons du même îlot (zones 4-Sud et 1).

A partir de la fin du IV^e siècle le tracé des façades, donc les limites de la rue et du domaine privé, semble se fixer, mais

sans exclure des fluctuations de détail : empiètements des particuliers sur la voirie, ou au contraire extension (autoritaire ?) de la voie publique.

Ainsi le plan des murs extérieurs de l'îlot 1 reste inchangé pendant les troisième et second siècles (et sans doute au delà mais les niveaux correspondants ne sont pas conservés). De même dans la rue 116 tous les murs connus en bordure de la voie sont rebâties les uns sur les autres sans

décalages significatifs pendant la même période.

En revanche les façades de l'îlot 4-sud connaîtront, on l'a vu, quelques fluctuations (§ 3.1.5.) : d'une part la moitié sud de l'îlot, le long de la rue 108 (secteurs 4 et 6), ne reste pas continuellement bâtie. Elle sera de 275 à 200 un espace extérieur, sans doute partiellement couvert par un auvent. Cet auvent, et l'existence de murets qui limitent cette cour à l'est et à

l'ouest, montrent qu'il ne s'agit pas d'une extension de la rue, mais au contraire du prolongement privé de l'habitation. D'autre part quand la maison est rebâtie, vers 200, les murs le long des rues 107 et 100 gardent le même alignement, mais la nouvelle façade sur la rue 108, au sud, est construite en retrait d'environ 80 cm (fig. 19). On observe donc là un élargissement de la rue, sans doute destiné à y faciliter le passage des charrettes puisque la largeur passe de 2,4 m à 3,2 m. De même la rue 126 dont la largeur ne semble pas dépasser 0,90 m au troisième siècle est élargie d'une cinquantaine de cm au début du siècle suivant (§3.1.6.).

En définitive, pour les quartiers fouillés, et jusqu'à la première moitié du IIe siècle, les mouvements qui affectent les relations entre la rue et l'habitat sont donc limités et ne modifient pas sérieusement la trame urbaine (5).

7. Esquisse d'une histoire de la trame urbaine, vue des rues

Les considérations développées dans le précédent paragraphe à propos des îlots nous amènent à élargir le champ de vision, à passer de la rue au réseau, de l'îlot à la ville, et à proposer quelques hypothèses générales appuyées sur l'étude stratigraphique des rues.

7.1. La voirie avant le milieu du IVe siècle av. n. è.

Dans les trois sondages qui ont atteint les niveaux profonds —antérieurs à 350— des rues et places, l'étude de ces niveaux donne lieu à des observations très négatives qu'on pourrait résumer ainsi : pas de façades, pas d'aménagements des sols, pas de traces de circulation... Le sédiment y est uniformément limoneux, avec des déchets et des charbons le plus souvent regroupés sous forme de minces lentilles allongées ; le pendage y est peu accentué et uniforme, l'axe de la rue n'étant marqué par aucune dépression.

On est tenté d'en conclure qu'il n'y a pas de rues à cette époque, la circulation se faisant de manière diffuse au travers

d'un habitat à structure lâche... La fouille des îlots 1 et 4-Sud permet cependant d'écarter, ou au moins de nuancer cette interprétation. Dans ces deux îlots —dont je rappelle qu'ils sont les seuls fouillés sur une longue période, allant de 400 à 125 av. n. è.— les bâtiments occupent, au moins dès la fin du Ve siècle, la majorité de la surface qu'occupera l'îlot entier aux IIIe et IIe siècles, et ils ont déjà l'orientation qu'on leur connaîtra par la suite (fig. 34). Il est donc probable que, bien avant le milieu du IVe siècle, les axes de circulation occupent eux aussi les emplacements où on les trouve postérieurement. Mais ils sont plus larges, mal définis, guère encadrés par des façades, et le passage des animaux et des charrois n'étant pas canalisé dans une étroite bande n'a pas nécessité d'aménagements spéciaux et a laissé peu de traces. En d'autres termes il y a des axes de circulation mais pas encore véritablement de rues.

7.2. Les conséquences de l'expansion urbaine au IVe siècle

L'extension des surfaces bâties qui intervient à partir de 350 (cf. *supra*) est probablement un fait majeur de l'histoire urbaine dont les implications sont étudiées par ailleurs. Du point de vue de la voirie on peut penser qu'elle a eu aussi des conséquences considérables.

En effet la circulation des hommes, des bêtes et des véhicules, et l'écoulement des eaux, sont désormais canalisés dans des couloirs relativement étroits et matériellement limités. Ces fonctions essentielles de communication et de drainage ne peuvent donc plus être assurées qu'en leur réservant strictement de l'espace, ce qui probablement a amené la population à distinguer plus nettement le domaine public des terrains privés. Par ailleurs une circulation plus dense —puisque la ville est plus peuplée—, mais sur une largeur plus réduite, a selon toute vraisemblance posé des problèmes pratiques, ce qui a progressivement contraint les Lattois à aménager la voirie par des empièvements, puis des caniveaux. Pour ces aménagements un temps de retard apparaît nette-

ment puisqu'il faut attendre le début du IIIe siècle pour observer dans les rues principales les premières grandes recharges de galets.

En définitive la rue, en tant qu'espace public de circulation, protégé, délimité et aménagé, ne semble pas à Lattes une donnée d'origine ; c'est plutôt une création progressive et collective située entre 350 et 250 av. n. è.

7.3. Le réseau viaire des IIIe et IIe siècles

Dans la première moitié du IIIe siècle, Lattes matérialise donc dans la pierre des rues et des murs un découpage sans doute préexistant. Ce réseau de rues et d'îlots va se conserver sans modification majeure pendant plus de deux siècles, et reste encore actuellement visible sur le terrain. Les hasards de l'érosion ont en effet arasé une grande partie des couches postérieures, et ont laissé enfouis la plupart des niveaux antérieurs. Le hasard d'ailleurs a peut-être bien fait les choses car ces deux cent ans correspondent probablement à l'apogée de la ville.

Ce réseau viaire ne se présente pas comme on a pu le croire sous la forme d'un quadrillage orthonormé qui serait structuré par deux axes entrecroisés ; la structure régulatrice prend plutôt la forme d'un polygone aux angles arrondis, inscrit à l'intérieur de l'enceinte, et qui en reprend grossièrement le plan. Il est probable que ce polygone forme une boucle autour du centre géographique de la ville, mais nous n'en connaissons malheureusement encore qu'une faible partie, correspondant aux rues 100 et 116.

Entre cette boucle et le rempart, soit sur une largeur de 25 à 35 mètres, les rues présentent un dispositif rayonnant. A l'intérieur l'irrégularité du polygone a imposé un plan complexe qui tente de concilier le caractère rectangulaire des bâtiments et des îlots, et la convergence des voies ; ce plan n'est pas encore clairement lisible.

La boucle formée par les rues principales accueille de toute évidence l'essentiel du trafic urbain. On observe d'ailleurs que la plupart des pièces destinées au stockage

(greniers) se trouvent en bordure de ces artères. Le maillage des autres voies, à l'exception sans doute de la rue 108 et peut-être 104, sert surtout à accéder aux maisons. Le tableau des rues (fig. 3 et 4) confirme que dans ce réseau secondaire il existe une alternance presque systématique entre rues de largeur moyenne, en général accessibles aux charrettes, et sur lesquelles s'ouvrent la plupart des portes, et des venelles étroites qui semblent surtout servir de drains.

S'il est certain que les voies qui constituent la "boucle" centrale jouent un rôle prépondérant dans la circulation, on peut se demander si elles forment également un grand collecteur, recueillant les eaux de l'ensemble de la ville. La question se pose d'autant plus que Lattes, avec des niveaux topographiques plus élevés le long du rempart, présentait en coupe la forme d'une cuvette. L'observation des pendages dans les ruelles adjacentes à la rue 100 (fig. 3) va plutôt dans le sens de cette hypothèse, mais on n'a pas repéré jusqu'ici de caniveau important susceptible d'évacuer les eaux de la rue vers l'extérieur. La ruelle 126 paraît bien étroite et de pente trop incertaine pour jouer ce rôle. Par ailleurs, si toutes les rues à l'ouest de la rue 100 ont sur une courte distance une pente vers l'est, donc vers cette voie, la pente s'inverse par la suite, et on ne sait pas actuellement où convergent ces écoulements. Les recherches à venir devront, notamment par une étude fine des pendages, tenter de reconstituer l'organisation d'ensemble des écoulements, chercher la trace d'éventuels collecteurs évacuant l'eau au-delà du rempart, et plus généralement déterminer si les besoins du drainage ont joué un rôle majeur dans l'organisation urbaine.

7.4. La dégradation du réseau à l'intérieur de la ville à l'époque romaine

D. Garcia a montré qu'au II^e siècle plusieurs îlots sont regroupés et plusieurs tronçons de rues privatisés (Garcia 1994) mais ces opérations ne remettent pas en cause l'essentiel du réseau viaire. Toutefois à partir de la fin du I^{er} siècle av. n. è. l'entretien des voies *intra muros* paraît moins soigné et régulier : le drain de la ruelle 107 est comblé, la rue 106 est encombrée de déchets, puis partiellement obstruée par un mur, un puits est creusé au centre de la rue 116. Ces indices sont peu nombreux mais concordants et amènent à supposer une dégradation et un appauvrissement de ces quartiers.

8. Conclusion

En définitive l'analyse des voies de Lattes montre qu'il y a d'abord, du Ve siècle au milieu du III^e, une genèse des rues : dans un cadre imposé dès l'origine par le rempart, et sans doute par un lotissement de l'espace *intra muros*, les rues et les îlots se mettent en place progressivement, en s'imposant mutuellement leurs exigences et leurs contraintes : l'îlot, espace privé qui tend à l'expansion, réduit l'espace de circulation ; la rue se défend par sa nécessité et s'impose comme un élément du domaine public, collectivement protégé et entretenu au même titre que l'enceinte.

Le réseau urbain tel qu'il se présente au III^e et II^e siècle est le résultat de ce compromis. Il s'organise, croyons nous, autour d'un anneau de voies, sorte de périphérique qui serait à l'intérieur de la ville. Les rues qui composent cet anneau,

essentielles pour la circulation et l'écoulement des eaux, représentent des lieux éminemment publics et, à ce titre, respectés par les familles, entretenus et probablement réglementés par la collectivité. La voirie secondaire, même si elle participe aux fonctions d'intérêt général, notamment par l'évacuation des eaux pluviales, sert essentiellement à la desserte des maisons, et de ce fait elle autorise, un peu ou beaucoup, le débordement des activités privées.

Dans ce découpage de l'espace la place publique est marginalisée. Marginalisée parce qu'elle est —au moins dans l'état actuel des recherches— proche des portes de la ville et non au centre ; mais aussi parce qu'elle semble dévolue à des activités utilitaires, au parage du bétail, peut-être aux manœuvres des charrettes. Rien n'indique que la place à Lattes soit, comme l'écrit F. Braudel, "une constante de l'urbanisme méditerranéen (...), le lieu des rencontres et des palabres, des assemblées de citoyens et des manifestations de masse, des décisions solennelles et des exécutions" (Braudel 1985).

Pour conclure sur une note subjective, je dirai que cette étude nous donne de Lattes un image contrastée de ville populeuse et active, où les besoins collectifs sont pris en charge par une autorité publique, quelle que soit sa forme, mais où on ne distingue pas d'espaces pour les rencontres et les jeux, les fêtes et les cérémonies communautaires. Se trouvent-ils en dehors de la surface actuellement fouillée, ou hors les murs ? A moins qu'il ne faille chercher modestement ces lieux de rassemblement et de sociabilité dans l'intimité des quartiers, sur les cours et placettes situées au bout des ruelles, entre deux seuils et près de la chaleur d'un four.

NOTES

(1) Le présent article ne traitera pas des voies extérieures à la ville qui appartiennent à un ensemble encore trop mal connu, mais elles seront prises en compte dans l'inventaire et on ne s'interdira pas de les évoquer pour des comparaisons.

(2) Rappelons que dans le puits contemporain PT290 (Zone 4-Sud), situé à 70 m environ, le niveau d'abandon est compris entre les cotes -3,6 et -4,3, et le niveau d'utilisation, caractérisé par la

présence de nombreux vases à puiser, entre -4,3 et -5,2 m.

(3) Dans ce cas et plus généralement dans de nombreuses rues, on ne peut exclure toutefois un tassement des couches plus important au centre de la voie, qui accentuerait le profil en creux.

(4) L'utilisation des galets "de costières" est attestée pour former des sols d'habitat avant le milieu du IV^e siècle (SL1091, îlot 22, secteur 1),

leur absence dans les rues ne provient donc pas d'une méconnaissance de cette ressource.

(5) Si le respect du domaine public souffre quelques exceptions, même après 350, on a noté que les limites entre les différentes maisons d'un même îlot sont remarquablement stables du Ve au II^e siècle. Il semble donc que "grignoter" le domaine public soit plus facile qu'empiéter sur la propriété voisine (avec toutes les réserves nécessaires sur le terme "propriété").

BIBLIOGRAPHIE

- Arcelin 1987** : P. Arcelin, L'habitat d'Entremont: urbanisme et modes architecturaux, *Archéologie d'Entremont au musée Granet*, Aix, 1987, p. 57-99
- Bats 1990** : M. Bats, Olbia, *Voyages en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*, Marseille-Aix, 1990, p. 206-210
- Bouloumié 1992** : B. Bouloumié, *Saint-Blaise (fouilles H. Rolland). L'habitat protohistorique. Les céramiques grecques*, Aix, 1992
- Braudel 1985** : F. Braudel, *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*, Paris 1985.
- Cammas 1994** : C. Cammas, Approche micromorphologique de la stratigraphie de Lattes : premiers résultats, *Lattara 7*, 1994, p. 181-205
- Chausserie-Laprée 1984** : J. Chausserie-Laprée, N. Nin et L. Domallain, Le village protohistorique du quartier de l'Ile à Martigues (B. du Rh.). Urbanisme et architecture de la phase primitive (début Ve-début IIe s. av. J.-C.). I- Urbanisme et fortification. *Doc. Archéo. Mérid.*, 7, 1984, p. 27-53
- Chausserie-Laprée 1987** : J. Chausserie-Laprée et N. Nin, Le village protohistorique du quartier de l'Ile à Martigues (B. du Rh.). Urbanisme et architecture de la phase primitive (début Ve-début IIe s. av. J.-C.). II- Données nouvelles sur l'urbanisme et l'architecture domestique *Doc. Archéo. Mérid.*, 10, 1987, p. 31-89
- Chausserie-Laprée 1988** : J. Chausserie-Laprée et N. Nin (dir.), Le village gaulois de Martigues, *Les Dossiers de l'Archéologie*, 128, 1988, p. 4-98
- Chazelles 1990** : Cl.-A. de Chazelles, Histoire de l'îlot 3. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.), *Lattara 3*, 1990, p. 113-151.
- Garcia 1990** : D. Garcia, Urbanisme et architecture de la ville de Lattara aux IIe-Ier s. av. n. è., *Lattara 3*, 1990, p. 303-317.
- Garcia 1994a** : D. Garcia, Une maison à cour de plan méditerranéen du IIe s. av. n. è. (îlot 9), *Lattara 7*, 1994, p. 155-171.
- Garcia 1994b** : D. Garcia, L'îlot 8 de Lattes (IIe s. av. n. è.), *Lattara 7*, 1994, p. 145-155.
- Garcia 1994c** : D. Garcia, Un îlot d'habitation lattois des IIIe et IIe s. av. n. è. (la zone 16), *Lattara 7*, 1994, p. 171-181.
- Jannoray 1955** : *Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations pré-romaines de la Gaule méridionale*, Paris, 1955
- Lebeaupin 1994** : D. Lebeaupin, Fouilles dans l'îlot 4-Sud. L'évolution de deux maisons mitoyennes (IVe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.), *Lattara 7*, 1994, p. 29-81
- Lopez 1994** : J. Lopez, Les fouilles des îlots 7-Est et 7-Ouest (IVe-IIe s. av. n. è.), *Lattara 7*, 1994, p. 97-145.
- Py 1978** : L'oppidum des Castels à Nages (Gard). Fouilles 1958-1974, XXXVe supplément à *Gallia*, Paris, 1978
- Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara 1*, 1988, p. 65-147.
- Py, Lebeaupin 1986** : M. Py et D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). III- Les niveaux des IIème et Ier s. av. n. è. sur le Chantier Central, *Doc. Archéo. Mérid.*, 9, 1986, p. 9-80
- Py, Lebeaupin 1989** : M. Py et D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). IV- Les niveaux des IVe et IIIe s. av. n. è. sur le Chantier Central, *Doc. Archéo. Mérid.*, 12, 1989, p. 121-190
- Py, Lebeaupin 1992** : M. Py et D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). V- Les niveaux de la deuxième moitié du Ve s. av. n. è. sur le Chantier Central, *Doc. Archéo. Mérid.*, 15, 1992, p. 261-326
- Py, Lebeaupin 1994** : M. Py et D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). VI- Les niveaux du Bronze Final au milieu du Ve s. av. n. è. sur le Chantier Central, *Doc. Archéo. Mérid.*, 17, 1994 p. 201-267
- Py, Lopez 1990** : M. Py et J. Lopez, Histoire de l'îlot 4-Nord. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.), *Lattara 3*, 1990, p. 211-247.
- Roubaud, Michelozzi 1993** : M.-P. Roubaud et A. Michelozzi, Un quartier bas de l'oppidum de la Roche de Combs, *Doc. Archéo. Mérid.*, 16, 1993, p. 257-279
- Roux 1990** : J.-Cl. Roux, Histoire de l'îlot 1. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe -IIe s. av. n. è.), *Lattara 3*, 1990, p. 17-71.
- Roux 1994** : J.-Cl. Roux, Une maison de l'îlot 2 de Lattes à la fin du IIe et au début du IIe s. av. n. è., *Lattara 7*, 1994, p. 11-29.
- Trésiny 1989** : Questions de métrologie architecturale massaliote, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 22, 1989, p. 1-47.
- Uggeri 1994** : St. Patitucci Uggeri et G. Uggeri, la topografia della città, *Spina. Storia di una città tra Greci ed Etruschi*, Ferrare, 1994, p. 21-30.

